CITÉ LIBRE

OCTOBRE 1954

SOMMAIRE

De libro, tributo
et quibusdam aliis .... P. E. TRUDEAU

Quelques apports positifs
de notre littérature........ Jeanne LAPOINTE

Dissidence .... Mgr F.-A. SAVARD

Les évolutions de
la mentalité .... François HERTEL

FAITES VOS JEUX

FLECHES DE TOUT BOIS

CHRONIQUE DU TEMPS PERDU

Numéro 10 50 cents

Cité libre

Rédaction: 84, rue McCULLOCH

Administration: C.P. 10, Station Delorimier,
Montréal (34), Qué., Canada

Numéro 10 Octobre 1954

De libro, tributo ...et quibusdam aliis

Déplorant notre peu de conscience politique, j'écrivais en décembre 1952: "Nous pensons que le parti-pris doit tenir lieu de réflexion, dans des discussions par exemple sur le rôle de la loi, ou la fonction d'un budget national." (1)

Un an plus tard, une loi précisément relative au budget national me donnait raison plus que je ne l'aurais voulu: depuis l'annonce par M. Duplessis, le 15 janvier 1954, de sa "loi assurant à la Province les revenus nécessités par ses développements", l'atmosphère politique canadienne s'est chargée d'un degré d'émotivité absolument excessif. Des sociétés dites nationales ont remonté la garde sur ce nouveau "dernier rempart de la langue, la foi, les droits". L'opinion fut mobilisée dans d'autres provinces contre ce geste sécessionnaire (!) du Québec. Des excités d'envergure internationale menacèrent de déménager l'OACI ailleurs. A Toronto, des professeurs professèrent que le Québec n'avait pas

(1) *Cité Libre*, no. 6, p. 56.

le droit (*sic*) d'adopter une telle législation. Et des hommes de loi *(quaere)* au Québec soutinrent l'insoutenable thèse du droit exclusif des provinces aux impôts directs.

C'est dans ce cirque qu'est tombé un livre parfaitement serein et remarquablement intelligent sur le fédéralisme canadien.(2) Naturellement, notre élite funambulesque fit vite comprendre à l'auteur qu'il manifestait une prétention insupportable à parler idées quand on discute race. Condamnée avant d'être écrite par le plus lucide (malgré tout) de nos journalistes,(3) désavouée avant d'être lue par le recteur (d'alors) de l'Université Laval,(4) et réfutée sans être comprise par le professeur d'histoires de l'Université de Montréal,(5) l'oeuvre a eu le destin qu'elle était en droit d'attendre de notre intelligentia officielle.

L'on n'est plus justifié de se surprendre, dans le Québec, de ces nouveaux symptômes d'un mal maintes fois diagnostiqué: c'est entendu que le haut de notre société politique est atteint d'une pernicieuse sclérose. Mais je n'arrive pas à me convaincre tout à fait que notre maladie soit invincible; je veux donc examiner l'imbroglio fiscal sous quatre aspects différents.

---

(2) Maurice Lamontagne, *Le fédéralisme canadien,* aux Presses Universitaires Laval.

(3) Cf. *le Devoir,* en page de rédaction, vers le début de l'année.

(4) Selon une dépêche de la Presse Canadienne en date du 2 juin 1954, Mgr. Ferdinand Vandry se crut obligé de dissocier l'Université Laval d'idées qui (selon lui) "tendent à sacrifier les libertés essentielles des provinces." Je trouve assez plaisant ce souci pour les libertés des provinces, au nom de quoi des recteurs magnifiques sont forcés de sacrifier la liberté de la pensée. Car, comme l'ajoute la dépêche, "en vertu de l'impôt provincial les universités du Québec ont reçu de grosses subventions"...

(5) Cf. une causerie de M. Michel Brunet à Radio-Canada, le 11 juin 1954, reproduite dans *le Devoir* et *Notre Temps.* Il devient évident que M. Brunet n'a pas compris les thèses économiques de M. Lamontagne quand il déclare qu' "on ne compte plus les affirmations contradictoires de M. Lamontagne", et qu'il appuie cette grave accusation sur un exemple unique, lequel ne prouve rien d'autre que l'incompétence totale de M. Brunet en matière de finances publiques. Celui-ci doit sentir le terrain peu solide du reste, car il s'empresse d'ajouter que "le plus grave reproche qu'on puisse adresser à M. Lamontagne, c'est d'avoir oublié qu'il est un Canadien français du Québec." Il serait inimaginable qu'un homme de science véritable prétende infirmer de la sorte la thèse d'un autre homme de science. Et c'est cela qui m'incite à dire que le professeur Brunet, que je n'ai pas l'honneur de connaître, doit parfois enseigner des histoires à ses étudiants.

LE LIVRE DE M. LAMONTAGNE.

M. Lamontagne est le premier à publier en français un livre qui examine le fédéralisme canadien à la lumière de la science économique moderne, et c'est par là surtout que son travail a une grande valeur.

Certes il y a bien d'autres éléments dans ce livre: du bon, du mauvais de l'indifférent. Car si le plan en est très bien fait, l'exécution dans la seconde moitié manque souvent d'équilibre et porte l'empreinte de la hâte. Ainsi le long développement sur les relations patronales-ouvrières (pp. 205-214) est du plus vif intérêt, mais (sauf quelques lignes à la fin) il n'a rien à voir au problème fédératif. Par contre, le topo sur "la sécurité collective et les dépenses d'armement" (pp. 157-160) n'amasse que lieux communs sur le neutralisme, la guerre froide et le communisme; comme la plupart des raisonnements officiels, ceux-ci sont un peu courts, et ne tendent qu'à prouver ce que l'auteur nie par ailleurs (p. 252), à savoir que le budget fédéral est bien moins compressible que les budgets provinciaux. En exemple d'éléments rigoureusement indifférents, je citerais volontiers ces petites excursions dans les équations et dans le marginalisme (pp. 113, 117) qui en égareront plusieurs, mais n'épateront que les naïfs.

Visiblement l'auteur avait beaucoup de choses à dire, et de très valables. Mais les circonstances ont fait de lui l'homme d'un seul livre; il devait donc se dépêcher de tout y inclure, et c'est pourquoi on y trouve ébauchés tant de hors-d'oeuvre. A cause de cela, je ne puis m'empêcher de regretter que M. Lamontagne n'ait pas publié davantage, mais je ne saurais le lui reprocher: il vivait dans une province où les professeurs n'ont — hélas! — ni le droit ni les moyens de penser tout haut. L'esclavagisme intellectuel y est si abject qu'un malheureux recteur se crut "obligé *(sic)* de déclarer que l'Université Laval ne prend pas la responsabilité des opinions personnelles" d'un homme qui ne relevait absolument plus de sa juridiction. Que n'a-t-il pas aussi congédié *rétroactivement* son ancien professeur? Nous aurions reconnu avec plus de certitude le profil de l'Unique Chancellier dont relèvent en dernier ressort toutes (6) les universités de la province.

---

(6) Même le bureau des gouverneurs de McGill commence à sentir le joug, et ce leur fut une douce révélation de recevoir leur part des subventions universitaires qui s'élevaient à quelques millions de dollars, sous forme d'un chèque adressé, non au chancelier, ni au principal, ni au bureau des gouverneurs, ni à la trésorerie, mais à un partisan de l'Union Nationale!

Une grande leçon qui se dégage de la thèse de M. Lamontagne est qu'il "n'existe pas de solution simple et valable pour tous les temps" (p. IX). Chaque époque doit tendre à élaborer une politique économique fonctionnelle, c'est-à-dire qui réponde aux exigences de la réalité présente. Et l'auteur lui-même fait véritablement oeuvre de création quand il pense les faits en fonction de la théorie économique. C'est cela qui rend si vivante et instructive la lecture de ses chapitres historiques. C'est cela qui lui inspire de brillantes incursions dans le domaine du commerce international. C'est cela aussi qui lui permet d'exposer des vues aussi inédites et justes sur les sujets les plus divers, comme les chômages saisonnier et technologique, l'incidence canadienne des impôts directs et indirects, le contrôle des monopoles et des cartels, la loi interdisant la margarine, le fonctionnarisme, la sécurité sociale, etc.

Tout cela est traité en fonction du système fédératif canadien, et il s'en dégage une démonstration irréfutable de l'absolue nécessité de la coopération inter-gouvernementale. Coopérer n'est pas abdiquer, et les agences de presse ont bien calomnieusement servi la pensée de l'auteur quand elles lui ont fait dire que le Québec avait perdu la bataille de l'autonomie. Au contraire, M. Lamontagne indique plusieurs domaines où les provinces, agissant seules ou de concert avec le fédéral, pourraient tendre vers plus d'autonomie: le développement des ressources naturelles, l'élaboration de travaux publics, et la lutte contre le chômage technologique, par exemple. Il va jusqu'à recommander un amendement constitutionnel qui permette aux provinces de "jouir des mêmes pouvoirs que le gouvernement fédéral dans le domaine des taxes sur la consommation" (p. 259). Et sur le problème capital de la coopération fiscale, il démontre (p. 270) — sans doute avec plus de virtuosité que de réalisme — que tout le régime des ententes fiscales pourrait disparaître sans que personne ne s'en trouve plus mal! *Qu'est-ce donc que les autonomistes veulent de plus?*

Si pour ma part je trouve que M. Lamontagne manque de réalisme sur ce point, c'est qu'il propose de remplacer les ententes fiscales par des octrois déterminés unilatéralement par le gouvernement fédéral; cette solution, dit-il (p. 270), "évite. . . les longues discussions et les désaccords que celles-ci entraînent". Or, outre que l'efficacité économique de cette formule dépendrait d'une docilité parfaite des provinces devant la coercition fédérale (postulat hasardeux!), il me paraît assez étrange qu'un auteur qui a

établi fort savamment l'absolue nécessité de la coopération fédérale-provinciale, et déclaré "irréversible. . . la nouvelle orientation de la fédération canadienne" (p. 284), arrive en fin de volume et sur le problème crucial avec une solution qui "évite les discussions" entre les gouvernements, fasse abstraction de toute coopération, et soit "dans le sens des traditions fédérales canadiennes" les plus désuètes. Ainsi, le gouvernement fédéral, qui "doit être capable d'utiliser *tous* les modes de taxation" (p. 192), et qui "doit avoir accès à *tous* les secteurs de dépenses" (p. 197), "pourrait *tout simplement avertir les provinces qu'il leur offre* une subvention annuelle sans conditions" (p. 270), et l'imbroglio fiscal serait réglé! "Si l'une ou l'autre des provinces manifeste une mauvaise volonté réelle et met en danger le programme national de stabilité économique, le gouvernement central pourra toujours exercer des mesures de représailles. . ." (p. 271).

Non merci, cela sent un peu trop l'arbitraire à mon goût. Je comprends parfaitement que M. Lamontagne soit excédé par l'ignorance crasse qui caractérise la politique économique du Québec et l'opinion politique qui la juge; j'admire même que malgré cela il ait réussi à écrire un traité aussi calmement scientifique. Mais enfin cela ne nous justifie pas encore de nous en remettre entièrement, pour l'avenir du fédéralisme canadien, au savoir-faire des économistes fédéraux.

D'abord ils ne sont pas infaillibles, et M. Lamontagne a raté une belle chance (entre autres) de nous le faire voir quand il jette le blâme pour l'inflation d'après-guerre sur les "principaux groupements privés" (p. 199); or il faut savoir que la politique économique fédérale elle-même prévoyait une déflation pour l'après-guerre, et c'est du reste à cette erreur heureuse que nous devons la mesure anti-déflationnaire des allocations familiales. Ensuite, ces messieurs d'Ottawa aiment un peu trop gouverner; car je ne puis m'expliquer autrement qu'en période *inflationnaire* ils usent de pouvoirs de dépenses qui n'auraient de justification juridico-économique qu'en période déflationnaire, tel les subventions aux universités. Enfin ils ont la conscience morale un peu flasque; car — n'eût été le coup de M. Duplessis et le sursaut des Canadiens français — ils paraissaient installés sans scrupules dans une combine qui devait enlever pendant cinq ans des centaines de millions de dollars à la province canadienne française, pour les redistribuer à des provinces aussi riches que l'Ontario, l'Alberta et la Colombie britannique.

DIE REALPOLITIK DUPLESSIS

Quand on sait que le principe des ententes fiscales a connu en dix ans de recherches et de tâtonnements plus d'une demi-douzaine de modalités d'application, on ne saurait expliquer autrement que par de l'hostilité cette inclination soudaine d'Ottawa à considérer ces ententes comme immuables, précisément à partir du moment où notre province — après toutes les autres — y demandait quelque modification qui mît fin à la coûteuse discrimination exercée contre nous.

L'attitude fédérale me paraît d'autant moins admissible que depuis l'origine même de la Confédération jusqu'à nos jours, le régime des subsides et paiements fédéraux a fait l'objet d'au moins une vingtaine de modifications de toutes sortes. Par exemple, bien que l'article 118 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique statuât que certaines subventions contituaient "un règlement complet de toutes demandes futures", la Nouvelle-Ecosse obtenait un traitement de faveur dès 1869; Québec et Ontario firent de même en 1873; puis aux conférences inter-provinciales de 1887 et de 1902 toutes les provinces demandèrent de nouveau des subsides plus avantageux; ensuite en 1906, le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan tentèrent de faire augmenter leurs octrois; et, le premier ministre de la Colombie britannique alla se lamenter en ce sens jusqu'à Londres; en 1907, un amendement constitutionnel changea complètement la base des subventions contenue à l'article 118; en 1930, Saskatchewan et Alberta obtinrent de nouveaux avantages; et la longue plainte des provinces maritimes leur valut en 1932 un traitement de faveur; finalement en 1949 Terre-Neuve fit acheter au prix fort son entrée dans la Confédération.

Enfin bref, toutes les provinces tour à tour exercèrent toute manière de pressions sur Ottawa en vue d'améliorer leur part des octrois, et elles obtinrent toute sorte de concessions jusqu'à ce qu'en 1952, toutes les provinces, sauf Québec et Ontario, avaient signé des ententes. Alors M. Abbott imagina une nième formule d'entente qui, en ses propres mots, "s'avéra utile pour la seule province d'Ontario". Ontario ayant alors signé, la question apparemment était close du point de vue d'Ottawa. Et c'est ainsi qu'entre 1947 et 1954 Ottawa a occupé en exclusivité le champ de l'impôt sur le revenu personnel dans toutes les provinces, *y compris Québec,* et en retour a payé diverses sommes à toutes les provinces, *excepté Québec.*

Oh! je sais bien que cet état de choses est issu de l'incompétence totale du gouvernement Duplessis en matière économique, et c'est pourquoi j'ai rarement raté une occasion de blâmer l'obstination systématique avec laquelle il se refusait à tirer un meilleur parti du principe des ententes fiscales. Mais la bêtise de la victime ne saurait être plaidée comme circonstance atténuante par un voleur. Et je constate que le gouvernement fédéral et ses fins fonctionnaires s'étaient avec un peu trop de complaisance accomodés à un régime qui, jusqu'en 1957 au moins, devait équivaloir à un détroussement manifeste du contribuale québécois.

Dans ces circonstances, je ne saurais condamner tout à fait le coup de force de M. Duplessis. Car je ne sache pas que le gouvernement central ait bien souvent pris les devants pour redresser quelque injustice dont souffraient les Canadiens français. Ottawa n'a jamais cru vraiment au caractère bi-ethnique du Canada;(7) et nos petites victoires en ce domaine n'ont jamais été obtenues qu'à la suite de déploiements qui suscitassent dans les entrailles outaouaises la crainte de notre force électorale.

Or voici justement que M. Duplessis, en tranformant un conflit abstrait de droits constitutionnels en un fardeau onéreux pour le contribuable, a réussi à liguer contre Ottawa les électeurs québécois. Puis de cette position de force, il a demandé au gouvernement fédéral de modifier sa politique fiscale en accordant la déductibilité. Il négociait en voyou, et probablement en poltron; il négociait sans manières, sans dignité, par la voie des conférences de presse, et dans des formes à peine dignes du Conseil de Sécurité de l'ONU. Mais enfin il négociait, puisqu'il demandait que le Québec retienne sous forme de déductibilité un montant inférieur à celui qu'Ottawa lui avait offert en vertu des ententes fiscales.

Si les économistes fédéraux avaient été plus équitables et les libéraux fédéraux plus intelligents, ils auraient pu tourner contre M. Duplessis sa propre proposition. Ils auraient pu prendre acte du fait que la déductibilité était demandée pour une somme, et pour une période de temps qui cadrait parfaitement avec celles prévues dans les ententes fiscales; aveu implicite par le Québec

---

(7) Je ne puis rater une aussi belle occasion de renvoyer le lecteur à la perspicace et courageuse causerie de M. Murray Ballantyne, sur le réseau anglais de Radio-Canada: "Nous (les Canadiens anglais) ne pouvons pas jouer sur les deux tableaux. Ou bien nous restreignons la vie de la minorité à une province, auquel cas nous ne pouvons pas blâmer les Canadiens français de placer cette province au premier plan; ou bien nous acceptons leur droit à leur langue et à leurs écoles où qu'ils soient. Sommes-nous, ou ne sommes-nous pas disposés à considérer le Canada comme fondamentalement bilingue et bi-culturel? Telle est la question que je vous laisse." (Cité par *le Devoir*, le 25 juin, 1954.)

que la détermination des sommes requises pour la stabilisation macro-économique relève de la juridiction d'Ottawa. Et postulant cet aveu, ils auraient pu accepter *le principe* de la déductibilité, tout en laissant à M. Duplessis le fardeau de rédiger une loi qui fît de la déductibilité une possibilité administrative.

Mais messieurs Abbott, Lesage et consorts(8), ensemble avec le parti satellite provincial, trouvèrent plus facile de ferrailler avec M. Duplessis que de chercher remède à la doléance réelle du Québec. Grand bien leur en fit! Deux mois après que le grand argentier eût posé sa fin de non-recevoir, les jeunes libéraux, réunis en valetaille nationale *et semper fideles,* opinaient encore du bonnet, cependant qu'au même moment M. Saint-Laurent prononçait un discours qui, comme le notait J.-T. Larochelle dans un excellent article (*NOTRE TEMPS,* 5 juin 1954), "a indirectement fait ressortir le conformisme à courte vue qu'avait affiché un noyau de la délégation du Québec". Le premier ministre en effet a laissé entendre qu'il ne considérait plus les accords fiscaux comme le summum de la perfection, en déclarant que son "gouvernement continue d'étudier les moyens de distribuer le plus équitablement possible les revenus provenant des taxes..." Le 23 juin, M. Saint-Laurent allait jusqu'à déclarer que, dès l'automne, il pourrait y avoir une conférence fédérale-provinciale d'experts pour étudier les modifications à apporter aux accords fiscaux. Enfin, le premier juillet, il spécifia même que les rencontres pourraient se faire avec les provinces une à une.

Le premier ministre libéral finissait par là où il aurait dû commencer; mais il faisait enfin preuve de plus de souplesse (faite d'équité ou de flair politique?) que tout son parti ensemble. Et de plus, il s'est assuré un avantage stratégique sur M. Duplessis. Car si celui-ci refuse de négocier sous prétexte que son comité d'experts (la Commission Tremblay) ne sera prêt qu'en 1955, il s'aliènera l'appui du contribuable doublement taxé dès 1954; et si au contraire il consent à négocier à l'automne, il ne pourra bénéficier pleinement de l'expertise de la Commission, et rendra partiellement futile les labeurs de celle-ci.

---

(8) C'est à l'honneur de M. Lacroix d'avoir été le seul libéral à voter contre le budget Abbott.

LA SOLUTION DE LA FEDERATION DES UNIONS INDUSTRIELLES DU QUEBEC (CCT)

Que la formule de la déductibilité puisse mettre fin au galimatias fiscal actuel, c'est ce qui a été affirmé par des organismes aussi divers que le parti conservateur et le CCF québécois, que la Chambre de Commerce de Montréal et la CTCC, que la *Gazette* et *le Devoir*. Mais, à ma connaissance, seule la FUIQ a fait la démonstration que les exigences de la stabilisation économique et celles de l'autonomie provinciale pouvaient se réconcilier en intégrant la formule de la déductibilité au système des ententes fiscales (9) Je veux donc citer de larges extraits du Mémoire où il est établi que la coopération fiscale fédérale-provinciale doit procéder de trois principes conceptuellement simultanés:

1. *Principe de la fiscalité proportionnelle:* Chaque gouvernement fédéral ou provincial doit avoir sur la matière taxable qui lui est territorialement soumise, un droit d'imposition fiscale proportionné aux responsabilités qui relèvent de sa juridiction. . .

    Ce premier principe se base sur la notion de souveraineté dont c'est essentiellement la fonction de veiller au bien commun. Or, dans un système fédéral, l'exercice de la souveraineté est divisé entre un gouvernement central et des gouvernements régionaux, dont chacun doit assurer la réalisation d'une partie du bien commun. La somme des ressources à la disposition du souverain doit donc être divisée entre les divers gouvernements de telle manière que chacun puisse réaliser le mieux possible la partie du bien commun qui relève de lui.

    . . . Dès lors, si un gouvernement dispose d'une surabondance de revenus telle qu'il travaille à assurer la partie du bien commun *qui ne relève pas de sa juridiction,* la présomption se crée qu'un tel gouvernement a pris plus que sa part de la capacité taxable. . . Si une province entreprenait de donner régulièrement des subsides à des hôpitaux de marine, ou de créer une milice, sous prétexte qu'Ottawa est trop pauvre ou ne voit pas à son affaire; ou si Ottawa affectait régulièrement des fonds à la construction d'écoles pour la seule raison que toutes les provinces manquent d'argent

---

(9) Cf. le Mémoire de la FUIQ à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, présenté le 10 mars 1954, aux pages 27-33, et 38-49 surtout.

ou ne se soucient pas assez d'éducation, ces gouvernements manqueraient au premier principe de collaboration fiscale. Bien plus, ils enfreindraient les bases même du fédéralisme, qui ne donne à un gouvernement, pour cette partie du bien commun qui ne relève pas de lui, aucun droit de regard sur l'administration d'un autre gouvernement. . .

2. *Principe de la péréquation financière:* L'ensemble des gouvernements fédéral et provinciaux doit se porter garant que chacun d'entre eux disposera de ressources financières suffisantes pour exercer convenablement ses fonctions. . .

Ce principe découle aussi de la notion de fédéralisme dont il vient d'être question. Car l'existence même de la fédération canadienne repose sur la possibilité économique pour chaque gouvernement de veiller à la partie du bien commun qui relève de lui. Ce n'est pas dire que toutes les provinces doivent être financièrement égales entre elles; mais elles doivent au moins être en mesure d'assurer à leurs ressortissants des conditions de vie approchantes à la moyenne canadienne, sur les points essentiels.

En effet, la cohésion de la société politique dépend de sa volonté d'assurer le minimum vital à *tous* ses membres, indépendamment de leur situation géographique. S'il advenait donc qu'une province (en contraste avec toutes les autres) était trop pauvre pour administrer convenablement ses citoyens, ceux-ci n'auraient plus aucun intérêt à vivre dans un système fédératif, et ils militeraient à bon droit pour que *tout* le bien commun devienne la responsabilité du gouvernement central.

...Il semble donc que la responsabilité en matière de péréquation doive dépendre du gouvernement central, qui peut s'élever au dessus des prétentions diverses et contradictoires des provinces. ...Et puis seul le gouvernement fédéral peut être responsable démocratiquement de la politique péréquative. En effet, pris séparément, l'électorat de chaque province pourrait se laisser convaincre facilement qu'il a "fait sa part", ce qui serait une façon de se laver les mains devant une redistribution pitoyablement faite. Mais le gouvernement central devrait répondre devant tous les électeurs du pays: mathématiquement, les provinces peu fortunées auraient plus de chances d'être traitées avec équité, et le système fédératif en serait lui-même renforci.

3. *Principe de la stabilisation économique:* Aucun gouvernement ne doit être en mesure d'empêcher l'application d'une politique fiscale anti-cyclique voulue par l'ensemble des Canadiens.

..En bonne théorie politique, la responsabilité en des matières aussi importantes que la stabilisation et le chômage (cyclique) doit être nettement localisée, de manière à ce que les électeurs sachent à qui s'en prendre. Cette localisation ne peut se faire au niveau des gouvernements provinciaux puisque (les instruments de stabilisation se rattachent à l'économie nationale et) chaque électorat provincial ne saurait tenir son propre gouvernement responsable des résultats d'ensemble. Conséquemment, il faut considérer que la stabilisation économique et l'embauchage intégral sont inclus dans cette partie du bien commun qui relève du pouvoir fédéral. Certes tous les gouvernements qui se succèderont à Ottawa ne seront pas nécessairement du même avis quant à la façon de combattre les cycles; mais chacun saura que ses chances de réélection dépendront du succès de ses théories...

En période inflationnaire: ...(Le gouvernement fédéral) ramassera plus d'argent qu'il n'en dépensera, de sorte qu'à la fin de l'exercice, la demande globale de la société aura été réduite et l'inflation combattue.

Mais pour agir efficacement, le fédéral doit pouvoir s'assurer que son action fiscale ne sera pas annulée par les gouvernements provinciaux, qui profiteraient de la prospérité pour dépenser plus et taxer moins. Donc le fédéral a proposé aux provinces des accords par lesquels il prend un contrôle absolu sur les sources principales d'impôt provincial...

La Fédération des Unions Industrielles du Québec est d'opinion que les formules d'entente actuellement proposées par le fédéral doivent être modifiées de façon à conjuger leurs vertus stabilisatrices avec une plus grande autonomie fiscale des provinces. Ces modifications consisteraient en ceci:

1. La somme offerte aux provinces, pour les inciter à évacuer les impôts sur les revenus personnels, sur les corporations et sur les successions, serait uniquement basée sur le principe du besoin fiscal; les provinces riches n'auraient donc plus comme maintenant la faculté d'opter pour une formule basée sur la capacité taxable. De la sorte les accords fiscaux incorporeraient le principe de la péréquation financière.

2. Le montant alloué serait assez élevé pour qu'il soit intéressant (financièrement parlant) pour toutes les provinces de signer l'accord...

3. Le fédéral offrirait aux provinces le droit suivant: évacuer le champ fiscal susdit et recevoir l'allocation susdite; ou bien occuper en exclusivité le champ fiscal jusqu'à concurrence de l'allocation susdite, mais ne rien recevoir du fédéral...

4. Et du point de vue fédéral, le résultat serait toujours le même; il ne serait jamais appelé à consentir aux contribuables d'une province des déductions totales supérieures à la somme que, de toute façon, il était prêt à payer à la province sous forme d'allocation. Et puis, d'une manière comme de l'autre, le fédéral aurait atteint son but qui était de diminuer chez les contribuables provinciaux l'excédent inflationnaire du pouvoir d'achat.

5. Enfin il faut ajouter que les provinces qui auraient choisi de garder leur autonomie fiscale ne pourraient pas par ailleurs user de cette liberté de façon à aggraver l'inflation. Car si elles voulaient taxer plus que le montant déductible, elles combattraient d'autant plus l'inflation; et si elles voulaient taxer moins, c'est le fédéral qui récolterait la différence.

...Evidemment il serait extrêmement important et délicat de déterminer avec justice le montant des allocations (ou le pourcentage de taxes provinciales déductible de l'impôt fédéral.) Mais la responsabilité de cette décision serait nettement localisée, et l'électorat saurait (désormais) comment en juger et qui en remercier. En effet il n'y aurait guère de danger que le fédéral fixe des allocations ou des déductibilités trop élevées; et s'il en fixait de trop basses, cela paraîtrait à ceci que le fédéral aurait des sommes à dépenser pour cette partie du bien commun qui ne relève pas de lui, tandis que les provinces devraient taxer doublement le contribuable pour se financer convenablement..."

Ayant terminé la démonstration pour le cas de l'inflation, le Mémoire prouve par des raisonnements parallèles que les modifications proposées au régime des ententes rendront celles-ci également applicables et efficaces en période de déflation et de stabilité.

Cette solution ne me parait pas présenter de difficultés administratives qui ne puissent se résoudre. Il est vrai que le chiffre des octrois varie d'année en année et de province en province, suivant les chiffres de la population provinciale et du produit national; cela nécessiterait un ajustement équivalent du chiffre de la déductibilité. Mais de cela il pourrait être tenu compte dans les ententes, en prévoyant que la loi fédérale de l'impôt devra autoriser les contribuables (payant un impôt dans une province donnée) de réclamer la déductibilité à un taux déterminé (pour cette province et cette année) de façon à ce que le total des déductibilités prévues équivaudrait aux octrois qu'aurait reçus la dite province si elle n'avait pas perçu le dit impôt. Naturellement, plus une loi provinciale adoptera une assiette fiscale originale, plus les erreurs d'estimés

seront probables; mais de toutes façons elles pourront être corrigées dans les taux de déductibilité fixés pour l'année subséquente, ou plus simplement en puisant dans un compte de compensation établi conjointement.

La solution de la FUIQ, en plus d'être économiquement valable, a sur les autres formules théoriquement possibles la supériorité d'être politiquement acceptable par les gouvernements actuellement en brouille, puisqu'elle repose sur leurs réclamations respectives: d'Ottawa, elle garde intact le mécanisme des ententes fiscales; et de Québec, elle accepte le principe de la déductibilité des impôts.

Elle propose des ententes temporaires, qui ne nécessitent aucun amendement constitutionnel et qui pourront être réexaminées périodiquement à la lumière des connaissances économiques et des nécessités politiques toujours changeantes. De plus cette solution fait appel à la coopération fédérale-provinciale; elle permet aux provinces de s'entraider et de faire, en quelque sorte, front commun lorsqu'il s'agira de discuter quelle part des impôts perçus devra être remise par le fédéral aux provinces. Puis, une fois que l'ensemble des gouvernements se serait entendu sur les calculs qui devront déterminer le quantum du partage, chaque gouvernement provincial décidera s'il prendra sa part d'impôts sous forme de subsides, ou s'il percevra cette part lui-même en faisant les frais d'une administration coûteuse.

A ce propos il me semble opportun de signaler que le vocabulaire présentement employé à propos des ententes gagnerait à être modifié, afin de mieux exprimer l'esprit qui préside à la solution de la FUIQ. Ainsi, il ne devrait pas être question de location du champ de fiscalité, ni de loyer, octroi ou subside payés par le fédéral aux provinces. Ce qu'une province recevra en vertu des ententes, c'est *un impôt,* à elle payé par *ses* contribuables. Et dans les cas ou une province ne voudrait pas percevoir ce montant directement (avec privilège de déductibilité pour ses contribuables), elle devra déclarer par voie de statut qu'elle mande le gouvernement fédéral de percevoir pour *son compte à elle* le montant annuel maximum prévu dans les accords.

De la sorte, chaque gouvernement aura à répondre devant son propre corps électoral de ses impôts et de l'usage qu'il en fait. Si un gouvernement provincial trouve que la quantité d'impôts prélevée en vertu des ententes est trop élevée, il lui sera toujours loisible de dégrever son contribuable par ailleurs en coupant ses autres contributions (permis, gazoline, taxe de vente, etc.) Et si par contre, un gouvernement provincial trouve que la formule du partage accepté par l'ensemble des gouvernements n'est pas

équitable, ou ne lui rapporte pas assez, il reste libre de prélever ses propres impôts au taux qu'il voudra; ils seront déductibles en vertu des lois fédérales, jusqu'à concurrence du montant prévu dans les ententes; et pour le surplus, le contribuable dans telle province souffrira d'une double imposition (10) il sera ainsi mis en demeure, lors des élections subséquentes, de donner raison à un gouvernement ou bien à l'autre, et il aura pour guider son jugement les principes de la péréquation financière et de la fiscalité proportionnelle, tels qu'exposés ci-dessus.

LA COMMISSION DU JUGE TREMBLAY

Ni ce trop long article, ni le mémoire de la FUIQ, ni l'ensemble des autres mémoires, ni même le livre de M. Lamontagne, n'a fait plus qu'effleurer les gigantesques problèmes d'économie politique auxquels doit faire face le fédéralisme canadien. C'est un peu dire quel travail devra être abattu par la Commission Tremblay avant la publication de son rapport.

Je ne veux rien écrire ici des handicaps qui affligent la Commission: on jugera l'arbre à ses fruits. Les commissaires sont des hommes de bien, et il est certain qu'abordant des sujets d'une importance si vitale pour la nation, ils sauront se tenir loin des controverses personnelles et des parti-pris politiques. Je souhaite aussi qu'ils tiendront compte de ce document capital qu'est le Rapport Rowell-Sirois, non pour le contredire mais pour en compléter les lacunes.

En effet la pensée politique et économique d'Ottawa devance peut-être celle de Québec de mille lieues, mais c'est une erreur de penser qu'elle soit le moindrement adéquate. Et je parle ici de bien autre chose que de statistiques: je pense à ces innombrables questions que l'état actuel de nos connaissances politiques, économiques et sociales laisse sans réponse. Pour ne citer que quelques exemples disparates: Que penserait-on d'une commission fiscale inter-gouvernementale pour préparer en collaboration les accords fiscaux, et pour élaborer une politique anti-cyclique de travaux publics? Que dirait-on d'un organisme inter-gouvernemental de crédit qui faciliterait dans les provinces l'adoption de budgets déficitaires en temps de déflation? Pourrait-on adapter

---

(10) Ceci peut présenter des inconvénients économiques en période déflationnaire dans le cas d'une province si pauvre que son taux d'impôt se trouverait à être beaucoup plus élevé que le taux fédéral du moment. Mais ce danger ne me paraît que théorique. Car en pratique le gouvernement d'une telle province se saurait avantagé par le jeu de la péréquation; et ses contribuables ne manqueraient pas de lui rappeler que c'est folie de rechercher par voie d'une imposition exhorbitante un léger excédent sur ce qui est offert par ailleurs sans douleur, grâce au budget défi-fitaire fédéral.

au Canada le *Reconstruction Finance Corporation* du *New Deal?* Quels avantages verrait-on au *Massachussetts Formula,* pour partager entre les provinces les impôts sur les compagnies? Dans quelle mesure les allocations conditionnelles proposées par le fédéral incitent-elles les provinces à dépenser au-delà de leurs moyens, et à prélever des impôts à effet déflationnaire? Le revenu d'un cultivateur, pour fins de calculer l'impôt, ne devrait-il pas comprendre les produits de la ferme consommés sur la ferme? Et le revenu d'un propriétaire ne devrait-il pas tenir compte de la valeur locative de la maison qu'il habite? Le procédé qui consiste à faire prendre conscience par le contribuable de la part de son impôt qui sert au financement des pensions de vieillesse, ne pourrait-il pas être employé avec avantage pour le rendre aussi conscient du coût des guerres? Quelles études faudrait-il entreprendre pour déterminer la grosseur économique optimum des cantons, municipalités, paroisses, etc., du point de vue des services de religion, santé, éducation, police, route, divertissements, etc.? Dans quelle mesure le coût des services municipaux (ordre, transport, aqueduc, égouts) est-il défrayé par le prolétaire citadin, à l'avantage des usagers exempts d'imposition (banlieues parasites, industries, communautés, corps publics, etc.)?

Que toutes ces questions laissées sans réponse servent au moins à souligner l'extrême indigence de nos connaissances en matière de fédéralisme, et l'insuffisance grossière de l'ensemble de notre gestion de la *res publica.* (11) Il serait vain d'espérer que la Commission Tremblay étende de beaucoup le champ de nos connaissances. Mais nous sommes en droit d'exiger au moins qu'en face du Canada tout entier elle reconnaisse l'immensité de notre ignorance et propose des mesures précises pour en rapetisser les frontières.

Quant aux principales questions controversées, les commissaires seront tenus en conscience de prendre là-dessus une position scientifiquement inattaquable, et de proposer des solutions

---

(11) J'aimerais bien savoir quels principes économiques inspiraient l'honorable Onésime Gagnon quand il faisait adopter des budgets déficitaires durant les récentes années d'inflation; mais l'honorable Douglas Abbott faisait-il état de tellement plus de science quand, durant les mêmes années, il excusait la grosseur de ses surplus par des difficultés de calcul?

Et je trépigne d'impatience quand M. Duplessis, après avoir obstrué systématiquement la politique fédérale de plein emploi, déclare (le 2 juillet dernier) que le problème du chômage dans les textiles relève du fédéral et que "Ottawa devrait immédiatement remédier à la situation"; mais par ailleurs, de quel courage ont fait preuve les gouvernements King-Saint-Laurent qui, au nom d'une politique de stabilisation, étendent depuis dix-neuf ans leur emprise centralisatrice sur l'économie nationale, mais sans jamais se déclarer responsables pour le chômage cyclique?

administrativement possibles. Par exemple, ils ne sauraient escamoter la discussion des conceptions keynesiennes des économistes fédéraux. (12)

En définitive, les commissaires ne pourraient rien écrire de plus néfaste qu'un petit rapport "maison" où il serait surtout question de la vaillance des Canadiens français à défendre "la langue, la foi, les droits" contre le fléau centralisateur. Six hommes ont en leur pouvoir de mettre fin à l'ère où Laurier était justifié de dire: "Les Canadiens français n'ont pas d'opinion, ils n'ont que des sentiments." Et devant la postérité les citoyens Tremblay, Minville, Parent, Arès, Rowat et Guimont auront des comptes à rendre.

Pierre Elliott TRUDEAU.

(Le 4 août 1954.)

---

(12) Si je me permets d'insister sur ce point, c'est que notre diable d'engeance nationaliste nous a donné un aperçu de ses méthodes, à propos du livre de M. Lamontagne. Personne n'a osé aborder de front les thèses économiques qui font la substance du livre, et chacun a prétendu démolir l'auteur en l'entraînant sur un terrain à côté.

J'ai déjà parlé plus haut du professeur Brunet. Quant à M. Léopold Richer (*Notre Temps*, les 10, 17, 24 et 31 juillet), il prétexte que "le cadre de ces articles ne (lui) permet pas de traiter d'une façon particulière du problème de la stabilité économique"! Mais sa phrase sur "la gravité cyclique" témoigne juste assez de sa science pour que nous comprenions pourquoi il se contente de réfuter la pensée de l'économiste Lamontagne en lui reprochant de n'avoir pas écrit un ouvrage sur le patriotisme comme M. Minville, ou sur les cordons de la bourse comme M. Montpetit.

A vrai dire c'est encore le camarade Gérard Filion qui a engagé le plus courageusement la discussion (*le Devoir*, 21-24 juillet 1954.) Je suis d'accord quand il déclare dangereux "de bâtir ce que M. Lamontagne appelle le nouveau fédéralisme canadien sur une théorie économique... qui sera probablement dépassée dans une génération." Mais enfin, il faut résoudre les problèmes économiques d'aujourd'hui avec les connaissances économiques qu'on a. Et c'est ce qu'a tenté M. Lamontagne; alors que le camarade Filion, en concluant qu'il n'y aura plus de crise le jour où "chaque gouvernement s'occupera de cultiver ses propres plates-bandes", nous donne à penser qu'il a plus fréquenté André Le Nôtre que John Maynard Keynes.

Quelques apports positifs de notre littérature d'imagination

A quelques écrivains d'ici — avec mon admiration, qu'ils connaissent; et mes excuses pour ces généralités et outrecuidances familières à la critique.

La littérature est à la fois une prise de conscience, un art et une pensée. Les littératures européennes se réfugient aujourd'hui au palier éthique ou métaphysique, longtemps considéré comme extra-littéraire.

Pour un pays jeune, la prise de conscience demeure primordiale; elle nous assure la possession intérieure de notre milieu. Qui de nous n'a traversé Saint-Henri et Saint-Sauveur sans les voir, avant Lemelin et Gabrielle Roy?

Jusqu'à 1934, notre littérature reflète ce "nationalisme messianique" (1) né de nos "frustrations collectives" (2): les Canadiens chevaleresques et cornéliens de Philippe Aubert de Gaspé, Laure Conan et Alonié de Lestres prêchent les mots d'ordre traditionnels. Maintenant que notre survivance a cessé de nous inquiéter, une connaissance moins idéalisée de nous-mêmes devient la condition même de notre épanouissement concret. A une littérature apologétique succède un réalisme.

Un roman exécrable, *Les Demi-Civilisés,* marque, en 1934, une première volonté de rupture; éclatement de révolte pathétique et de rancoeur, il ressemblait à un acte de courage. Après notre long narcissisme collectif, toute tentative de réalisme aurait, durant quelques années, une allure insurrectionnelle.

Dans les limbes de nos romans d'idéalisation — dépourvus, la plupart, d'observation, de psychologie, de métier et d'art — s'exprime donc une volonté de survivance et de surcompensation plutôt qu'une prise de conscience. Ces oeuvres nous renseignent sur nous-mêmes de façon souterraine et inconsciente, par leurs silences et leurs naïvetés plus que par leurs données explicites.

---

(1) Voir *Political Trends,* par Mason Wade, dans *Essais sur le Québec contemporain,* publiés par Jean-C. Falardeau, 1953 (p. 149).

(2) Voir *Orientations de la Pensée sociale,* par Maurice Tremblay, dans le même volume (p. 205).

Quelle curieuse psychologie et psychanalyse de notre personnage collectif on en pourrait tirer — que confirmeraient peut-être l'observation courante, l'histoire, la sociologie et nos romans plus évolués.

Recherche déjà entreprise d'ailleurs. Mgr Camille Roy, le premier, s'étonnait: "Il est remarquable que Crémazie ne s'est pas arrêté à chanter (....) l'amour et les émois de la passion. Son lyrisme exclut ce thème (....) pour s'appliquer exclusivement à l'expression des sentiments religieux et patriotiques."(3)

Et plus récemment, les vastes intuitions de Jean Le Moyne (1), les études de Monique Bosco (2) et de Maurice Blain (3) étendent cette constatation à l'ensemble de notre littérature: "Il n'y a pas de vrais romans d'amour au Canada" (4).

Notre littérature la plus candide fournirait sans doute bien d'autres situations aussi inconsciemment malsaines que celle d'*Angéline de Montbrun* où "les amoureux du roman ne sont pas Maurice Darville et Angéline mais M. de Montbrun et sa fille". Et parfois la réalité elle-même: voit-on ailleurs aussi fréquemment que chez nous des gens vanter immodérément un père, une mère, un frère, une soeur? Une hongroise, mise en contact avec notre bourgeoisie moyenne, se scandalisait un jour spontanément: "On dirait qu'il y a une atmosphère d'inceste, ici".

Dans nos oeuvres évoluées où est laissée à son libre jeu une certaine vérité de l'instinct, — on voit la mère Plouffe couver autour d'elle des enfants de quarante ans et considérer la fiancée de son fils comme "une menace à la tranquillité de la famille" (5). Et, contrepartie de ce comportement, un conte de Roger Lemelin (6) et *Le Torrent* d'Anne Hébert se rencontrent dans un même symbolisme: le meurtre de la mère, devenu condition même de l'amour.

N'y aurait-il pas lieu de se demander, devant ces indices concordants, à quel point des sentiments normaux, entretenus chez nous par une longue nécessité historique, n'auraient pas atteint des limites extrêmes. Parallèlement au sentiment de la

---

(3) *Histoire de la Littérature canadienne*, édition de 1930 (p. 85).
(1) Conférence devant la Société d'Etudes et de Conférences, le 24 février 1953, sur *La Femme et la Société canadienne-française*, par Jean Le Moyne. (Bulletin de la SEC, décembre 1953, vol. IV, No. 2).
(2) *L'Isolement dans le Roman canadien-français*, thèse de doctorat en littérature présentée à l'Université de Montréal en 1951, par Monique Bosco.
(3) *L'Amour dans nos Lettres*, texte lu à Radio-Canada (Revue des Arts et des Lettres) le 2 octobre 1952, par Maurice Blain.
(4) Monique Bosco, ouvrage cité.
(5) *Les Plouffe* (p. 180).
(6) *L'Elixir*, par Roger Lemelin, dans *Fantaisies sur les Péchés capitaux*.

famille, à la prédominance de la mère, un nationalisme centré sur des valeurs de défense et d'immobilisme (7) ne contribuerait-il pas à nous garder dans un certain infantilisme et une certaine peur collective des valeurs d'extériorisation et de création. Il appartiendrait à un sociologue doublé d'un psychologue d'en décider.

Passons à un plan plus conscient, mais toujours au niveau infra-littéraire; quelques jalons chronologiques laissent émerger certaines lignes de forces. Une liste d'une cinquantaine de titres, si arbitraire et incomplète soit-elle, permet des hypothèses d'ensemble qui resteraient à vérifier ou à nuancer.

(Voir le tableau en page 20)

Les thèmes d'idéalisation du passé et de fidélité française et paysanne (A) qui prédominaient dans nos premiers romans semblent, pour le moment, prendre fin avec les apothéoses lyriques de *Menaud, maître-draveur* et de *L'Abatis.*

La première des images réalistes du milieu paysan apparaît avec *Un Homme et son Péché; Trente Arpents* l'élargira aux dimensions d'une fresque âpre, dure, assez sombre; Thériault, comme Grignon, mais avec plus de dons poétiques, dessinera à traits épais des récits paysans doués de plus de relief que de profondeur ou de complexité. Et Germaine Guèvremont, parmi un cadre campagnard plus apaisé, n'idéalisera guère que le personnage du Survenant.

---

(7) Voir *Sur le Canada Français,* par Pierre de Grandpré (*Le Devoir,* jeudi 21 janvier, 1954).

(A) Pour ceux qui s'intéressent à ces énumérations, sentant quelque peu le termite universitaire, on pourrait, de façon large, rattacher à chacun de ces catégories, les volumes de la liste ci-jointe correspondant aux chiffres suivants:

a) Idéalisation du passé et fidélité française et paysanne: 1, 2, 5, 7, 8, 14, 20, 34.

b) Images réalistes du milieu paysan: 11, 16, 25, 28, 42, 45, 50.

c) Romans à cadre bourgeois: 8, 10, 18, 21, 29, 32, 33, 37,, 38, 39, 40, 44, 46, 49, 52, 53.

d) Romans psychologiques de l'effondrement intérieur: 18, 39, 44, 46, 52, 53, 54.

e) Romans urbains de moeurs populaires: 27, 31, 35.

f) Romans où apparaît le thème religieux ou clérical: 2, 8, 10, 16, 27, 29, 35, 38, 39, 43, 49, 50, 52, 53.

Certaines de ces classifications sont probablement incomplètes, même en ne tenant compte que de la liste ci-jointe.

Quelques jalons chronologiques

1862	(1)	Jean Rivard, le défricheur	Gérin-Lajoie
1863	(2)	Les Anciens Canadiens	Aubert de Gaspé
1877	(3)	The Golden Dog	Kirby
1884	(4)	Angéline de Montbrun	Laure Conan
1902	(5)	L'Oublié	Laure Conan
1903	(6)	Nelligan et son oeuvre	Louis Dantin
1909	(7)	Maria Chapdelaine	Louis Hémon
1922	(8)	L'Appel de la Race	Alonié de Lestres
1928	(9)	Un Homme se penche sur son Passé	Constantin-Weyer
1934	(10)	Les Demi-civilisés	Jean-Charles Harvey
1935	(11)	Un homme et son péché	Grignon
1935-1939	(12)	Saint-Denys Garneau rédige son Journal	
1936	(13)	Leur Inquiétude	François Hertel
1937	(14)	Menaud, maître-draveur	Félix-Antoine Savard
	(15)	Regards et Jeux dans l'Espace	St-Denys Garneau
1938	(16)	Trente Arpents	Ringuet
	(17)	Les Engagés du Grand Portage	Desrosiers
	(18)	Ils posséderont la terre	Robert Charbonneau
1940	(19)	Mondes Chimériques	Hertel
1941	(20)	Les Opiniâtres	Desrosiers
1942	(21)	La Chesnaye	Rex Desmarchais
	(22)	Les Songes en équilibre	Anne Hébert
1943	(23)	L'Abatis	F.-A. Savard
	(24)	Un Monde était leur Empire	Ringuet
1944	(25)	Contes	Yves Thériault
	(26)	Les Iles de la Nuit	Alain Grandbois
	(27)	Au Pied de la Pente douce	Roger Lemelin
1945	(28)	Le Survenant	Germaine Guèvremont
	(29)	Two Solitudes	Hugh McLennan
1946	(30)	L'Héritage et autres contes	Ringuet
	(31)	Bonheur d'Occasion	Gabrielle Roy
1947	(32)	Fausse Monnaie	Ringuet
	(33)	Félix	Jean Simard
1948	(34)	La Minuit	F.-A. Savard
	(35)	Les Plouffe	Lemelin
1949	(36)	Les Sept Péchés capitaux	Lemelin
	(37)	Le Poids du Jour	Ringuet
	(38)	Les Elus que vous êtes	Clément Lockquell
	(39)	Au-delà des Visages	André Giroux
	(40)	Hôtel de la Reine	Jean Simard
	(41)	Poésies complètes	St-Denys Garneau
1950	(42)	La Fille laide	Thériault
	(43)	Le Torrent	Anne Hébert
	(44)	La Fin des Songes	Robert Elie
1951	(45)	Le Dompteur d'Ours	Y. Thériault
	(46)	Evadé de la Nuit	André Langevin
	(47)	La Petite Poule d'eau	Gabrielle Roy
	(48)	Earth and High Heaven	Gwethalyn Graham
1952	(49)	Pierre le Magnifique	Lemelin
1953	(50)	Les Vendeurs du Temple	Thériault
	(51)	Le Tombeau des Rois	Anne Hébert
	(52)	Le Gouffre a toujours Soif	André Giroux
	(53)	Poussière sur la Ville	Langevin

A mesure que le milieu paysan redevient grandeur nature, on voit augmenter le nombre des *romans à cadre bourgeois.* Le prestige social, qui était l'apanage de la petite gentilhommerie canadienne (dans les romans d'Aubert de Gaspé et de Laure Conan), passe peu à peu à l'homme politique (1) et à la "confrérie des gens prospères" (2); cette dernière est décrite par McLennan comme un pouvoir établi, tandis que chez Ringuet on en voit surtout l'épuisement moral (dans *Fausse Monnaie*) ou l'accession trop rapide qui y a mené (dans *Le Poids du Jour);* Jean Simard en secoue les cadres avec un dégoût d'adolescent irrité.

Cependant le vrai drame de l'épuisement intérieur d'une bourgeoisie formée trop vite, ce qu'on pourrait appeler le drame de la deuxième génération de bourgeois, c'est dans le *roman psychologique de l'effondrement intérieur* qu'on le trouvera. Le héros en est souvent un être trop sensible, issu de trop rudes conquérants de la finance ou de la politique. Là, encore, maladroitement, Harvey fut un précurseur, avec la Dorothée des *Demi-Civilisés.* Mais le premier témoignage plausible et juste est celui de Robert Charbonneau dans: *Ils posséderont la terre.* Seuls, auparavant, des poètes comme Nelligan, Saint-Denys Garneau avaient côtoyé les gouffres de l'angoisse. Charbonneau, comme plus tard Robert Elie, termine son roman par le suicide, qui ne sera nommé clairement que par André Langevin. Une inquiétude existentielle plus éparse atteint par moments des personnages de Lemelin, presque à l'insu de leur auteur (Denis Boucher, M. Savard, l'abbé Lippé); ceux de Giroux trouvent à leur désarroi une solution chrétienne. Tout ce thème de la désintégration interne est liée de très près avec celui de la solitude. (1) L'oeuvre qui s'approche le plus de l'abîme sans y tomber et sans rencontrer de solution chrétienne est certainement *Le Tombeau des Rois,* d'Anne Hébert. La dernière page en est la porte même de la mort.

Il est assez normal que le *roman urbain de moeurs populaires* se présente doué de plus de vitalité (avec Lemelin) et de générosité humaine (avec Gabrielle Roy). Le ressort de l'ambition, le désir d'échapper à la misère font de leurs héros les plus conscients (Denis Boucher et Jean Lévesque) des symboles de l'accession sociale. Du haut de la Pente Douce et du Mont-Royal, ils vont contempler

---

(1) voir *Réflexions sur nos classes sociales,* par Jean-C. Falardeau dans la *Nouvelle Revue canadienne* (vol. I, No. 3, juin-juillet 1951).

(2) L'expression est de Everett C. Hughes, qui l'emploie dans un sens un peu plus restreint. Voir *Regards sur le Québec* dans *Essais sur le Québec contemporain* (p. 229)

(1) Pierre-Henri Simon, en attribue les causes au manque d'information des consciences, et au manque de culture et d'autonomie critique. Voir texte cité dans *Sur le Canada Français,* par Pierre de Grandpré (Le Devoir, 21 janvier, 1954).

les rues misérables dont ils rêvent de s'échapper. Pierre le Magnifique passe déjà de son milieu vers ceux de l'université, de la politique et de la bourgeoisie prospère. Denis Boucher, Jean Lévesque nous permettent d'imaginer à quoi ressemblaient les parents ou les grands-parents de certains jeunes désespérés de nos romans psychologiques.

La critique des institutions (la politique, l'enseignement, la bourgeoisie, le cléricalisme) où se joue la verve comique de Lemelin, était, sous toutes ses formes, le plus fréquent objet d'amertume pour Harvey. Gérin-Lajoie dénonçait déjà la corruption *politique* comme une tare héréditaire. Ce trait, de même qu'une habitude ancestrale d'obéissance, et certaine fatigue ne sont peut-être pas étrangers à la faveur que connut chez nous, à l'époque des fascismes européens, le romantisme d'un chef pur et parfait qu'on pourrait suivre en aveugle (2). Notre besoin de croire en nous-mêmes prenait forme individuelle.

Le prestige de *l'instruction*, mis en question par le Denis Boucher de la *Pente Douce* est l'un des atouts du même personnage dans *Les Plouffe* et *Pierre le Magnifique*. Partout ailleurs, pour le Jean Lévesque et la Luzina de Gabrielle Roy, pour la Claudine du *Torrent*, l'instruction représente un moyen de sortir de la misère.

C'est presque toujours sous l'angle du *cléricalisme* qu'est abordé aujourd'hui dans nos romans le problème religieux. Après Laure Conan et Louis Hémon, chez qui la foi était le ressort de l'héroïsme ou de la résignation, le thème de la religion pure n'est plus guère abordé directement (1). Le prêtre n'a qu'un rôle décoratif d'invité permanent du manoir d'Haberville, dans *Les Anciens Canadiens*. La spiritualité véritable de Laure Conan est affaire intime et personnelle; l'appui du prêtre en paraît absent. Même absence dans nos romans psychologiques du désespoir; la conversation sur la justice de Dieu, dans *Poussière sur la Ville*, ne résout rien.

---

(2) Le mouvement des Jeunes-Canada, le séparatisme nationaliste de Hertel le réclament; aussi, voir dans *l'Abatis* "Je crois voir un chef qui enfin nous serait donné". (p. 30); également, un beau symbolisme dans "l'oie capitale" (p. 33). *Le Survenant*, figure de maître et de demi-dieu des routes, l'évoque plus vaguement. — Il y aurait aussi La Fontaine (Fable IV du Livre III), pour la suite de l'histoire.

(1) Voir Monique Bosco — ouvrage cité: "Dans la Province de Québec (...) où il est facile de voir l'énorme influence du catholicisme et du clergé, on ne trouve pas d'oeuvres littéraires qui abordent spontanément ces problèmes de la foi et de la religion (...) D'où vient cette quasi-indifférence aux problèmes de la religion pure?" (p. 125-126).

Nos romanciers réalistes ont ramené le prêtre aux mêmes dimensions que les autres personnages du roman: le curé de *Trente Arpents* est un homme ordinaire et terrestre, et Oguinase, le fils consacré d'Euchariste Moisan, mourra sans gloire à l'hôpital. Lemelin regarde tous ses personnages sous l'angle humoristique dans ses deux premiers romans; on aurait sans doute tort de voir là beaucoup plus d'anti-cléricalisme que dans *Les Trois Messes basses,* de Daudet, et d'oublier qu'il y a, chez Lemelin, autant de prêtres humains et dévoués que de personnages peu spirituels. La critique la plus âpre dans cette voie reste sans doute celle de Thériault: le titre *Les vendeurs du Temple* répond bien à l'intention.

Quand un religieux exemplaire traverse notre littérature, il semble faire la leçon à ceux qui ne le seraient pas. Le capucin belge de *La Petite Poule d'Eau,* par sa charité sans frontière ni distinction de race, contraste avec le nationalisme traditionnel de l'église canadienne-française. Giroux respecte le prêtre qui s'en tient à son rôle spirituel, de confesseur fraternel et compréhensif, et fustige tous les autres. Lorsque Clément Lockquell raconte, sous son jour le plus quotidien, la vie des frères enseignants, il en fait peut-être trop des personnages pour pièces roses et n'arrive pas à compenser pour l'hostilité latente de notre littérature à l'égard des clercs, à qui elle semble reprocher surtout une sorte de détournement du spirituel. (2) Il y a, dans *Pierre le Magnifique*, l'esquisse rapide — mais juste, même belle — d'une religieuse intelligente et humaine.

Il est curieux que notre littérature, qui s'est attaquée à certains aspects de la politique britannique, aux divisions du haut et du bas clergé à ce propos (*L'Appel de la Race, Les Plouffe*), qui a taxé l'élément canadien-anglais d'une "haine pire que l'hiver" (3), n'ait à peu près jamais présenté de personnage canadien-anglais depuis *Les Anciens Canadiens,* où Archibald est doué d'une noblesse de coeur égale à celle de son ami Jules d'Haberville; — le fait illustre bien le titre de McLennan: *Two Solitudes.*

Il est frappant aussi que tant de héros de nos romans soient des personnages de victimes: victimes de la conquête, victimes d'un pays dur, victimes du compatriote anglais, victimes de la pauvreté et de la guerre, victimes de la dépossession, victimes d'une bourbeoisie peu sensible. Nous avons peu de romans constructifs, dé-

---

(2) Pierre-Henri Simon, dans le texte cité plus haut, parle d'une part d'un "catholicisme fervent en dévotion et solidement temporalisé" et écrit plus loin: "Le clergé n'a pas compris qu'il importait moins désormais de protéger la foi extérieurement par des barrières et des exclusives que par un renforcement intime et une solide information des consciences".

(3) *L'Abatis* (p. 160).

pourvus de jérémiades. Même le comique de Lemelin n'est pas toujours dégagé d'un esprit de revanche; et derrière l'effusion du seul livre qu'on puisse qualifier de charmant dans notre littérature, *La Petite Poule d'Eau,* affleure une sentimentalité humanitaire qui risque de prendre le pas sur la générosité naturelle de l'oeuvre.

Ce climat de plainte est-il fréquent dans nos chansons nées au Canada?(1) Sans affirmer qu'il soit un trait de notre caractère, on peut dire qu'il donne à notre littérature une sorte de coloration d'ennui; coloration qui vient sans doute de sa pauvreté esthétique fréquente; mais aussi de la rareté de personnages de nos romans qu'on aurait envie de connaître dans la vie: la plupart sont ternes, moyens, peu intelligents. Il y aurait peut-être aussi, parmi les éléments de cette tristesse, un manque de foi dans la vie, de foi tout court, qui ferait penser à ce village de Bernanos; "dévoré par l'ennui, ennui qui trahit la fermentation d'un christianisme décomposé"(2).

On voit donc que notre littérature, considérée au niveau infra-littéraire, comme une série de phénomènes et de gestes à signification psychologique, pourrait nous éclairer sur nous-mêmes. Les oeuvres, même les plus fausses et les plus indigentes, sont nées d'une intention ou d'une impulsion moins consciente qui, elles, sont des réalités; quand un certain nombre vont aussi dans le même sens, on peut déceler là peut-être des traits généraux de notre personnalité collective ou de notre évolution.

▪ ▪ ▪

Mais seule la qualité esthétique peut donner à ces images de nous-mêmes une portée universelle, ou les revêtir, même à nos propres yeux, d'une force de conviction, d'émotion ou de symbolisme tant soit peu durable et profonde. A ce palier, le nombre d'oeuvres dont on a envie de parler diminue considérablement. Et le choix comporte, comme tout jugement esthétique, une part immense de subjectivité.

La chronologie ici importe encore. La publication des *Demi-Civilisés* était un événement sociologique plus que littéraire. Mais si l'on s'étonne aujourd'hui de l'intérêt que suscita en 1935 *Un Homme et son Péché,* c'est que le livre marquait une date: pour la première fois une oeuvre du domaine romanesque manifestait un don de créateur, du relief, de la force. La trame mince réduisait les personnages à un seul trait dominant, grossi comme dans le

---

(1) Je pense ici à la belle chanson du *Romancero du Canada*
"Ah! que l'hiver est long,
Que ce temps est ennuyant...".

(2) Bernanos, *Le journal d'un Curé de campagne* (p. 3).

mélodrame. Il n'y avait pas là une tranche assez épaisse ni profonde de temps et de matière pour un roman; c'était un conte, comme le sont, pour les mêmes raisons, les livres de Thériault, *Menaud, maître-draveur* et *Le Survenant*. Thériault a dépassé Grignon dans son genre; mais l'oeuvre de Grignon préparait les voies.

Autre événement, et plus éclatant, quand, dans une littérature généralement fort maladroite (1), surgit un style ouvragé aux métaphores somptueuses, avec *Menaud, maître-draveur*. Libre à quiconque de n'aimer guère la prose poétique, de reprocher au genre ses complaisances trop extérieures à la pensée; de n'être pas d'accord avec les thèses de Mgr Savard. Chez lui, l'artiste l'emporte. Son oeuvre restera classique et se présente déjà comme une anthologie. C'est ainsi qu'il faut la lire. Car le fil du récit, tout noyé dans les descriptions lyriques et un luxe d'images et d'effets littéraires, est difficile à discerner; et il laisse déçu: le thème de la fidélité paysanne — si sobre, si humain et si plausible dans Maria Chapdelaine — est repris dans un esprit plus négatif de revanche. Sentiment de persécution déjà distancé peut-être par l'auteur au moment de signer son livre.

L'intimité avec la terre, les bois, les rivières et avec les hommes de la forêt constitue la part durable de cette oeuvre. *L'Abatis*, qui se présente directement sous forme de méditations poétiques sur ces thèmes, est le plus beau des livres de Mgr Savard. Dégagé des contraintes du roman, des personnages à faire exister, d'un récit dont le mouvement doit entraîner la composition dans son remous profond, l'auteur assimilera les paysans aux dieux antiques

---

(1) Il y aurait toute une autre étude à consacrer à la libération progressive du langage et du style à travers notre littérature. Depuis les grands styles perdus de notre haute époque, avec Marie de l'Incarnation, et dont on retrouve des traces dans les archaïsmes à la Sévigné et la qualité soutenue de l'écriture de Laure Conan; — les Ursulines, à Québec, jusqu'à l'uniformisation entraînée par les programmes de baccalauréat, gardaient une tradition très soignée du style, grâce à quoi bon nombre de nos grand'mères savaient fort bien écrire. —

C'est dans cette étude qu'entreraient nos divers groupes poétiques du vingtième siècle: l'Ecole de Montréal, celle de nos Parnassiens (avec *Le Paon d'Email*); là que se placerait Alfred Desrochers, dont le souffle authetique paraît pourtant inégal. C'est ici qu'il faudrait plus longuement parler de la libération des formes apportée par Alain Grandbois, dans la lignée d'un surréalisme modéré; l'inspiration chez lui se tient au niveau d'une fine poésie du sentiment. Ces poètes suivent la conception traditionnelle de la poésie-effusion, de la poésie-élévation-lyrique. Anne Hébert et Saint-Denys Garneau pratiquent une poésie-connaissance, poésie qui cherche à circonvenir le mystère et à saisir un absolu intérieur.

Chez certains de nos journalistes, chez des orateurs comme Bourassa, on verrait l'énergie politique s'exprimer, avec la plus robuste éloquence fonctionnelle, en un style d'action.

sans qu'on proteste au nom de la vraisemblance(2); à chaque vol d'oiseau, de toutes les plantes du bois, jailliront des évocations neuves, parfois assez parnassiennes. Le style de *Menaud* en est tout gonflé; il se détend beaucoup dans *L'Abatis;* plus élagué dans *La Minuit,* le retour des mêmes procédés s'y fait assez apparent. Les figures partout les plus chaleureuses sont celles qui rapprochent l'homme du règne minéral et général, dans une sorte d'isolement avec la nature où se délecte comme un sentiment d'évasion(3).

Que *Menaud, La Minuit* ne soient pas des romans, nul ne le sait mieux que Mgr Savard. Et le style, où il est maître, manque souvent à nos romanciers qui satisfont aux autres exigences d'un genre dont l'esthétique est fort complexe.

L'univers du romancier, faut-il le rappeler, se transmet en effet par:

des *personnages,* recréés assez fortement pour qu'ils existent en nous, une fois le livre fermé; passé le stage de l'expression trop directe de lui-même, le romancier doit arriver à une transposition totale, de façon que les héros se mettent, à un moment donné, à vivre sans lui, à inventer leur propre destin;

des *situations,* des *scènes,* issues de la nécessité interne des héros;

des *lieux,* des *atmosphères* qui collent à l'imagination du lecteur, et lui deviennent un paysage intérieur, où il lui est loisible d'habiter,

de *l'invention,* le don de conter, du mouvement;

un *rythme* personnel reconnaissable, autant d'instinct que de métier, autant d'art que d'instinct;

puis un *langage* fonctionnel qui n'attire pas l'attention sur soi seul, mais sur les êtres à faire vivre, l'action à faire avancer.

Autant d'éléments qui ne seraient que purs mécanismes sans quelque passion vive de l'auteur ou de ses héros, qui pousse et anime tout cela et le tienne ensemble.

L'un des éléments inhérents au roman se met-il à prédominer, l'équilibre se rompt. On a vu ce qu'il advient, quand c'est le langage. Dans les romans d'André Giroux, un parti pris de techniques contrastées — héros placé sous des éclairages divers, toujours extérieurs (*Au-delà des Visages),* connaissance du personnage sans aucun témoignage extérieur (*Le Gouffre a toujours soif) —* prend le pas sur l'existence même des héros; ceux-ci ont déjà cessé de nous importer, que ces habiletés nous restent encore en mémoire.

---

(2) Transposition consciente d'ailleurs et voulue: "On me reprochera, peut-être, d'avoir vu les hommes tels que je souhaiterais qu'ils fussent" (*L'Abatis.* p. 20).

(3) "Si je disais montagne, je verrais en certains yeux toute cette plaine argileuse se brouiller" (*L'Abatis,* p. 64).

Ces stratagèmes de la structure doivent s'imposer à l'auteur par surprise, sans trop de préméditation. Nos premiers romans obéissaient à une composition linéaire, la plus simple. *Le Survenant* tentait un effet élémentaire de surprise, en nous apprenant, par des nouvelles venues d'ailleurs, des découpures de journaux, la mort du héros disparu. *La Fin des Songes* utilise, comme partie centrale, le journal intime du personnage principal; c'est la meilleure, celle où il apparaît dans sa vraie lumière; la réfraction de son existence dans la réalité extérieure des autres personnages n'ajoute guère à la connaissance que nous avons de lui; le don de Robert Elie, qui n'a pas suffisamment dégagé de lui son héros, semble le disposer ici au monologue intérieur plus qu'à un récit concret; la première partie de son roman surtout nous gêne par sa gaucherie.

La narration des rêves, procédé vieux comme la tragédie antique, est incorporée au dernier roman d'André Giroux de façon naturelle, plausible. Jean-Jules Richard divise un robuste récit de guerre en *Neuf Jours de Haine. Les Témoins,* d'Eugène Cloutier, sont les divers moi d'un homme qui vient de tuer sa femme et l'amant de celle-ci: le penseur, l'homme moral, l'homme charnel, le révolté contre un destin incompréhensible présentent tour à tour leur défense. Compartimentation fort abstraite, mais où la sincérité du héros arrive à maintenir l'unité et l'intérêt.

Avec *La Petite Poule d'Eau,* l'une de nos oeuvres romanesques dont l'art soit le plus achevé, Gabrielle Roy atteint à une prestesse de structure qui contraste avec le rythme languissant de *Bonheur d'Occasion.* La ferme des Tousignant, connue d'abord en elle-même, l'est ensuite par réfraction sur chacun des instituteurs et institutrices qui viennent y vivre; chacun d'eux, d'autre part, apporte dans cette solitude une image nouvelle du monde extérieur. La deuxième moitié du volume, d'un mouvement allègre, nous entraîne dans la vie quotidienne du capucin de Toutes-Aides. Finalement le capucin aboutira, pour la messe annuelle qui se dit à la ferme, parmi les personnages du début que l'on rejoint au moment où on les avait laissés. L'humour tendre du récit s'accorde bien avec cet humour léger et charmant de la composition. C'est la première fois que nos romans, qui n'ont guère innové dans les techniques de composition, utilisaient le retour dans le passé.

C'est à ce plan du métier, de l'instinct de conter que se situent aujourd'hui les meilleures qualités de Roger Lemelin. Sa première oeuvre, mal écrite, mal composée, fut entourée de succès; saine réaction collective en faveur d'un roman dont la verve s'exerçait hors de toute contrainte scolaire, en toute liberté et en toute jeunesse; comme si l'instinct de nos conteurs populaires se fût retrouvé là. Mais succès qui accueillait aussi notre premier roman urbain de moeurs populaires, et le premier à aborder dans

l'optique de la comédie la critique des institutions. L'illusion de certains fut d'y voir l'avènement d'une littérature prolétarienne. Une compassion naturelle pour le malheur, une passivité bien féminine et plus plaintive prédisposaient mieux Gabrielle Roy à cet engagement du côté des infortunés.

L'univers de Lemelin est celui de la conquête et de l'accession. Réalisant les aspirations vagues de Denis Boucher et d'Ovide Plouffe, Pierre le Magnifique, leur frère évolué, ne sera plus seulement le chef d'une bande d'adolescents de paroisse, le conseiller respecté d'une famille, son action atteindra les centres mêmes où s'agite le destin de la province.

Toute cette oeuvre est faite du jeu des forces contraires. Le personnage collectif y est au premier plan. Brassages, agglutinations, luttes, interréactions des groupements donnent à ces curieux romans leur dynamisme secret, assez énigmatique peut-être pour Lemelin lui-même. Il y a chez lui beaucoup d'extra-conscience, des choses qu'il réussit sans faire exprès, d'autres, préméditées, qu'il rate. La naïveté qu'on lui trouve, il la réclame comme nécessaire à son métier.

Métier qu'il apprend sans cesse, à travers un public sur lequel il s'appuie sans doute trop. Une scène à succès de *La Pente Douce* lui a fourni la méthode de quatre ou cinq chapitres de comédie collective de plus en plus agressive pour *Les Plouffe* (la partie d'anneaux, la visite royale, jusqu'aux dimensions quasi-épiques de la procession du Sacré-Coeur); cette fois l'écrivain sait nous amuser jusqu'à la fin du livre; le mouvement autonome du récit qu'on remarquait ici et là dans *La Pente Douce* est devenu capable d'une durée. Ce que Lemelin pratique dans *Pierre le Magnifique,* c'est le rythme; ses dénigreurs les plus acharnés avouent avoir lu le volume d'un trait. Une autre gageure a réussi: un roman de trois cents pages écrit comme d'un seul élan, malgré tous les genres: policier, politique, sentimental, érotique, etc, qui y foisonnent en une sorte d'art baroque du roman. En cours de route, la langue s'est améliorée, débarrassée de ses figures les plus lourdes (mais relisez Balzac, son premier maître!); le seul don du style qu'il ait eu dès le début — celui du naturel dans le dialogue, mais d'un naturel tout local encore dans *Les Plouffe* et dont la drôlerie n'est sensible qu'aux gens d'ici — se gonfle quelque peu dans le milieu plus cultivé où s'agite *Pierre le Magnifique.*

Mais la psychologie ne s'est pas perfectionnée à la même mesure. Les personnages se sont parfois gourmés. Lemelin aime présenter un portrait en pied de ses héros, comme on pose des prémisses; le récit ensuite n'approfondit guère notre intimité avec eux. Autant la narration est animée, autant la psychologie du héros paraît statique. Lemelin observe les êtres au niveau du geste et de l'action, seul niveau où l'on puisse se moquer tout à fait. Sa prédi-

lection pour Denis Boucher et Pierre Boisjoly vient de ce qu'ils agissent sur leur entourage. Certains personnages épisodiques ont une présence véritable: M. Savard et Mère Cécile, révélés à nous par deux scènes nocturnes: le retour du chantier avec Pierre, l'entrée à la clinique.

Dans *La Pente Douce,* il y avait deux jeunes hommes qui mouraient; par quelle pudeur, quel refus du pathétique ou simplement quel rejet de la souffrance la narration évitait-elle de s'attarder sur eux? Cette brièveté soulignait une couleur tragique qui ne s'oubliait pas facilement. Ces moments d'âcre justesse, tel bref ressac d'amertume, sous le rire, montrent bien que Lemelin n'ignore pas la cruauté d'un univers dont il ne veut que s'étourdir pour l'instant.

Il se peut qu'il choisisse de divertir toujours. Si telle est sa voie, il le sait mieux que nous. Et n'y a-t-il pas place, à côté du roman métaphysique ou psychologique, pour des genres qui atteignent moins jusqu'à l'âme mais qui demandent autant d'habileté. L'erreur serait de vouloir faire du roman policier en n'utilisant le métaphysique ou le sentiment de l'absolu qu'en guise de colorant — c'est l'inverse de ce que fait Greene dont la recette n'est guère transmissible.

Quoi qu'il en soit, Lemelin reste jusqu'à maintenant notre écrivain le plus doué d'une passion quasi-physique de l'action, du mouvement, du besoin d'écrire. On la sent partout sous le récit comme un courant hâtif qui en précipite les épisodes et les événements.

Gabrielle Roy est rapprochée de ses personnages par une sensibilité humanitaire parfois difficile à distinguer d'un sentimentalisme social. Le ressort de son oeuvre est une tendre pitié, teintée parfois d'un humour qui s'épanouira librement dans *La Petite Poule d'Eau.* Un sens de la durée — pensées vers l'avenir, nostalgies, sentiment du temps qui passe et de l'infini du malheur — donne aux êtres parfois le prolongement d'une poésie désolée et grise. Ce sont les gens toujours les plus moyens; on connaît d'eux les variations alanguies de leur vie, aux pauvres joies, aux longues peines; ils finissent par ressembler à une certaine part fatiguée et plaintive de chacun de nous.

Elle a le don des atmosphères du coeur, aussi bien que celle des lieux extérieurs. Le début de *Bonheur d'Occasion* est à relire à ce double point de vue. Par une sorte d'enveloppement chaleureux, les personnages banals sont présentés sous leur bon jour (le père de Florentine, le matin du mariage), ceux qui seraient très déplaisants (le propriétaire des Tousignant) n'apparaissent pas. Les plus humbles fiertés sont protégées: Florentine a son orgueil, et rejette la pitié, même amicale (chap. XXIII). Rose-Anna veut cacher sa pauvreté à sa mère.

L'isolement(1) de chacun dans sa joie et sa peine est un des aspects les plus pathétiques de tous ces déshérités. Ils n'arrivent pas à communiquer:(1) Rose-Anna — le personnage le plus riche et le plus profond de Gabrielle Roy — est emmurée dans le silence, parmi ses enfants nombreux. Sa fille, devant elle, n'arrive pas à confier son insupportable détresse (fin du chap. XXII). Dans le malheur, elles n'ont plus, l'une devant l'autre, qu'à "s'asseoir et se regarder" (p. 316) (2). Chez tous, même usage restreint de paroles aux intentions affectives, même peur des vérités qui feraient mal, mêmes sensibilités douloureuses qui se protègent comme on s'emmitoufle.

Aucune oeuvre ici ne s'était encore chargée à ce point du poids de la misère, longtemps contemplée, assumée, éprouvée, puis recréée par un engagement épuisant. C'est là un univers féminin, qui ne va pas sans une certaine passivité dans le malheur. Tous les personnages importants sont des femmes(3): les deux premiers romans offrent un diptyque de la mère: Rose-Anna, et sa contre-partie plus épanouie, plus naïve de *La Petite Poule d'Eau,* Luzina. Les personnages masculins sont veules: Jean Lévesque sacrifie Florentine à ses ambitions d'accession sociale; le malheur de Rose-Anna vient de l'inconstance de son mari; Hippolyte Tousignant n'a qu'un rôle de second plan. Un seul homme échappe à ce commun destin, c'est le capucin de Toutes-Aides.

Bonheur d'Occasion racontait avec sympathie pour la première fois dans notre prude province, l'histoire d'une jeune fille qui se marie avant d'être fille-mère; le roman déplorait l'absurdité des guerres, la fausse prospérité qui en découle pour les malheureux. La prédication sociale restait fort discrète, bien incorporée au récit;

---

(1) Voir la thèse de Monique Bosco, citée plus haut.

(1) On pourrait dire d'eux, comme de la Claudine du *Torrent*: "La parole n'entrait pas dans son ordre". Psychologie qui rejoint notre psychologie collective. Est-ce notre réserve paysanne, notre jansénisme, notre britannisme qui nous inspire cette peur ou cette pudeur des mots? La parole chez nous sert rarement à autre chose qu'à la nécessité ou à la plaisanterie; presque jamais à l'expression de l'âme ou de la sensibilité. Par contre ces domaines du langage ne sont pas galvaudés. — Voir encore *Le Torrent* (p. 101): "Ysa vient d'un pays (. . .) où l'on connait les mots pour dire sa pensée et son amour . . ." etc. (L'Ange de Dominique). En de toute autres tonalités, mais exprimant un même besoin insatisfait de l'échange, se rappeler les soliloques du Fridolin de Gratien Gélinas; quand le Tit'Coq, du même auteur, parle avec un interlocuteur, on a toujours aussi l'impression de soliloques. — Egalement à mentionner, le volume de Jean Narrache: *Quand j'parle tout seul.* — Ce problème de l'expression a été signalé par le R. P. Ernest Gagnon dans le numéro d'*Esprit* de août-septembre, 1952.

(2) Pour *Bonheur d'Occasion,* ce numéro de page renvoie à l'édition Flammarion (1947).

(3) Pour cet aspect de l'oeuvre, voir encore la thèse de Monique Bosco.

elle est insufflée et surajoutée plus volontairement dans *La Petite Poule d'Eau,* on le voit à ce petit paradoxe: l'amour de l'humanité — thème fort ressassé depuis un siècle, mais bon à répéter dans un pays très compartimenté — y est illustré par un récit qui se déroule assez loin de la foule, dans la quasi-solitude.

C'est que la nature, pour Gabrielle Roy, est un paradis où chacun devient bon et généreux, aussitôt que délivré des villes. La seule éclaircie, dans *Bonheur d'Occasion,* est une évasion dans la nature. Et, entre deux romans urbains, *La Petite Poule d'Eau* s'offre comme une clairière d'effusion. Le paysage du nord manitobain fait depuis lors partie de notre monde intérieur; avec cet autre paysage également demi-aquatique, dans *Le Survenant,* jamais décrit dans son ensemble, mais évoqué par touches sensibles, d'une poésie juste, qui nous installent peu à peu dans cet environnement d'îles, de roseaux humides, de vent doux traversé d'oiseaux migrateurs. Germaine Guèvremont est surtout paysagiste; son personnage, artificiel et agaçant, a pour rôle de soulever en chacun, comme ces oiseaux de passage, les désirs d'évasion et les rêves qui sommeillaient (tout comme *Le Dompteur d'Ours,* de Thériault, autre nomade éveilleur des forces obscures).

Depuis les bords sombres de la forêt, dans *Maria Chapdelaine,* nous n'avions guère eu de paysagistes. L'ample sentiment de la nature, chez Mgr Savard, se concrétise dans des évocations de détail et des figures d'une poésie émerveillée; jamais, je crois, dans un paysage qu'on a l'impression d'avoir habité.

Pour qui aime, chez l'écrivain, cette "part de Dieu"(1), ce qu'accomplit, presque à son insu, la richesse inconsciente de son âme ou de sa sensibilité, c'est dans le paysage qu'il la trouvera, pour Gabrielle Roy. Certes ses personnages sont justes; jamais une erreur psychologique ne les déforme; mais tout ce qui est saisi de leur être est ensuite exprimé. Jamais d'ellipse. Comme un manque de choix, de mise en valeur, encore accentué par l'enveloppement sentimental. Mais tels paysages, brièvement esquissés — dans la nouvelle, surtout, qui ne permet pas de s'étendre(2) — possèdent une originalité profonde, un relief, et le sens d'un insolite qu'on ne

---

(1) Cette expression est de Gide, dans la Préface de *Paludes;* elle est reprise par Claude-Edmonde Magny, dans *Les Sandales d'Empédocle* (p. 30).

(2) *La Vallée Houdou* (nouvelle publiée dans *Amérique française* en 1946); *La Camargue* (évocation à demi documentaire, parue dans la même revue, numéro de mai-juin, 1952); *La lune des Moissons* (dans *La Revue Moderne* septembre 1947.) Dans quelques nouvelles inédites, une étonnante image de l'Abitibi, sèche, étouffée, où l'on respire une poussière de mines; aussi, une arrivée sur la Place du Marché, à Joliette.

trouve pas chez les personnages, tirés de la moyenne banale. La poésie très personnelle de ces paysages nous saisit d'autant plus qu'elle n'est pas du tout exploitée ensuite; ainsi dépouillés d'attendrissement, ils s'inscrivent dans la mémoire soudain, et s'y prolongent, indéfiniment.

Ringuet et Desrosiers sont deux romanciers de métier. *Trente Arpents* avait une belle force drue; les romans de milieu bourgeois que Ringuet écrit ensuite en un mode désenchanté, ont moins de relief, la psychologie en est parfois rudimentaire et conventionnelle. Léo-Paul Desrosiers semble avoir écrit *Les Engagés du Grand Portage* à coup de dictionnaires techniques; le livre n'intéresse guère; il ennuie franchement. Il manquerait à ces deux romanciers une sorte de lumière de l'âme ou de la sensibilité; on dirait un réalisme bouché.

Comme Lemelin observait les êtres au niveau du geste, Gabrielle Roy les rejoignait dans les fluctuations de la sensibilité, André Langevin, dans *Poussière sur la Ville,* exprime une conscience aiguë de leur présence charnelle. Non pas à la manière simpliste du conte, comme chez Thériault; il s'y joint ici une intelligence et une maturité qui en font des êtres fort vrais. Le premier roman de Langevin était confus et opaque. Ici la composition très sobre, un style direct à la première personne, une tension qui ne fléchit pas, l'absence de bavardage atteignent à une force étonnante. Madeleine, la femme du narrateur, trompe celui-ci et se suicidera; ce dernier, qui tolère la situation, voit souffrir Madeleine, a pitié de son drame jusqu'à la fin. Cette pitié, un attachement conjugal surtout physique sont évoqués sans aucune grandiloquence. Oeuvre exigeante et, dans son ordre, presque sans défaut. Les traces de l'influence de Camus restent discrètes, dans la forme de composition, dans telle conversation sur la justice de Dieu qui rappelle le Rieux de *La Peste*, et plus encore dans cette préoccupation constante du bonheur des humains. Il y a peut-être un danger de tomber dans le procédé par certaine volonté d'un style uniformément contenu. Mais on doit sûrement beaucoup de gratitude déjà à un jeune écrivain aussi riche.

Quittant le roman, on passe à une expression moins transposée avec les contes et poèmes d'Anne Hébert et avec l'oeuvre de Saint-Denys Garneau. L'absolu du langage, une même expérience des abîmes, quelques thèmes majeurs (l'eau, la danse, les ossements, et partout la mort) apparentent ces deux oeuvres nées dans un même climat. Notre littérature atteint avec elles à une qualité esthétique d'une portée universelle: une totale exigence accorde l'art le plus dépouillé à la confrontation intérieure la plus authentique.

On tremble de s'approcher de ces oeuvres comme figées dans leur solitude et dans leur acheminement concerté vers la mort, hiératiques déjà, et portant "les signes superbes de la fin du monde"(1). Chez Anne Hébert, depuis le début, s'installe de plus en plus, selon une parfaite cohérence, une certaine immobilité de l'espoir. Parmi les poèmes d'adolescence des *Songes en équilibre,* leurs gentillesses, leurs puérilités, sourd une perplexité attentive à la douleur qui dans l'âme "s'aiguise les griffes". Au milieu de la tranquillité de l'instant, une enfant grave oscille entre la vie, le désir, un monde pourtant insolite et lunaire, et d'autre part le songe, et sans doute le poème. Si l'équilibre rompu dégage

Ce désespoir qui bout
Comme une source secrète
Au moindre sursaut. . .

deux recours s'offrent: refuge dans l'enfance, les miroirs et les sources avec leurs dédoublements, les eaux-mères, habitées de "beaux noyés"; ou prière enfantine à un Dieu touchant comme une légende de famille, mais si peu fondé en vérité, si illusoire, qu'il ne résistera pas à la fin de l'enfance.

Il ne représentera, dans *Le Torrent,* qu'une dépossession de plus (1).

Aucun recours maintenant, mais un affrontement impitoyable. Jean le Moyne a montré la "charge symbolique (....) explosive" que récèle ce "conte terrible et magnifique" où se réunissent "toutes les puissances de la vie, du sexe, de la révolte et de la mort".(2) Privés du monde, du mouvement, de la beauté ou de l'amour, tous les héros de ces contes souffrent d' "un mal atroce qu'on leur a fait depuis l'enfance"(3). Une frustration les pourriraient à chaque seconde s'ils n'y opposaient une violence âcre et têtue. Ils éclatent de passion et de rage accumulée.

Si les personnages des autres contes paraissent cruellement damnés, il subsiste une force momentanée d'épanouissement pour ceux du *Torrent* et de *L'Ange de Dominique,* qui pourtant aboutiront dans la noyade. Le *Torrent* est un conte de la dépossession, de la révolte consommée dans le meurtre, de la libération; l'amour, alors atteint n'est que solitude partagée et se résout par l'abandon, puis le suicide.

---

(1) *Le Torrent* (p. 135). Les autres citations de ce paragraphe sont empruntées aux poèmes suivants de *Songes en équilibre*: *Minuit* (p. 71), *Six petits poèmes pour la Semaine Sainte* (p. 141), *Marine* (p. 82).

(1) "Très tôt, je fus détourné de la saveur possible de Dieu (........) quelqu'un d'avant moi et dont je suis le prolongement a refusé la grâce pour moi" (*Le Torrent*, p. 57).

(2) Dans la conférence mentionnée plus haut.

(3) Les textes tirés du *Torrent* se trouvent, selon l'ordre où ils apparaissent ici, aux pages suivantes: p. 136, p. 103, p. 59, p. 67, p. 61.

Dominique est tirée de sa paralysie par un sylphe, Ysa, qui la sauve en secret, avec l'art qu'il lui apprend. Il est un peu l'amour; n'est-il pas en même temps la poésie. Il exige de Dominique l'honnêteté intérieure la plus épuisante: "Ne détourne pas ton âme de l'angoisse, goûte-la, tel un don supérieur. Regarde les feuilles; elles dansent, fidèles au vent, jusqu'à la dissolution complète". Mais l'héroisme, malgré l'enivrement qu'il apporte, ne va pas de soi: "Je ne suis pas complètement préparé (. . .) pour le plus profond abîme en moi-même. Je m'échappe encore". Comme dans *Le Torrent,* le gouffre accomplira la fascination: "Je veux voir le gouffre le plus près possible. Je veux me perdre en mon aventure, ma seule et épouvantable richesse".

On pourrait voir là des symboles d'un art poétique étroitement lié à une éthique de l'expérience intérieure — la seule, offerte par notre littérature, avec l'oeuvre de Saint-Denis Garneau. — Ou, plutôt que symbolisme, devrait-on dire superposition des divers plans d'un même drame. Il y a là — et plus encore dans *Le Tombeau des Rois* — concurremment avec la portée symbolique de l'expression et la dédoublant curieusement, comme un aveu direct de l'imaginaire, d'une limpidité rare dans la littérature. "Je n'ai plus d'abri intérieur. Le sacrilège est commis". D'un mot fort juste, Maurice Blain a parlé, au sujet de l'ensemble de cette oeuvre, d'une "ascèse du désir".

L'"enchantement pervers" (1) du *Tombeau des Rois,* sa substance mystérieuse, peuvent dissimuler un moment sa morbidité. Un conte du *Torrent (La Maison de l'Esplanade)* peignait la vie arrêtée, comme immobile, d'une morte vivante, se nourrissant de rites, parmi un décor vidé. C'est là le monde "de plus en plus étroit" du *Tombeau des Rois;* désertique, desséché, improbable, il n'en parvient plus un bruit; le geste, rare et recueilli, y ressemble à un souvenir. On ne respire que furtivement, par ténacité futile. Par des "ravins de fatigue", on se laisse couler, ligotée d'avance et ornée, vers des sépulcres solennels.

L'aboutissement logique de cette oeuvre interdirait qu'on en parlât à voix haute si une réconciliation et une transfiguration ne semblaient maintenant s'y accomplir, comme en témoigne étonnamment un poème récent (2).

Il existe une frontière où le don poétique arrive à équilibrer exactement la somme de tragédie qu'un lecteur peut supporter. *Le Tombeau des Rois* offre ce cas-limite. Dans le début même de l'oeuvre d'Anne Hébert, on chercherait vainement un seul mensonge de rhétorique, une seule tricherie de "littérature" — au sens

---

(1) *Le Torrent* (p. 64).
(2) *Le Pain,* poème reproduit récemment dans *L'Autorité.*

avili — ; les mots ne sont que "la réponse la plus naïve à l'âme qui crie"; on sent qu'il n'y avait pas le choix c'étaient les seuls possibles. L'esthétique (3) n'est que fidélité à saisir l'essentiel d'une expérience située aux limites de la sensibilité; et la qualité d'art fait contrepoids au drame. Il est probable que bien des lecteurs n'en veulent accepter que les étranges séductions, refusant d'assumer le fardeau d'isolement qu'elles recouvrent(4). Il est presque intolérable de lire cette oeuvre dans sa cruauté totale et pour vrai. Il s'agissait là de la douleur, la plus personnelle, la plus patiemment contemplée, parfois; un drame surtout affectif, et qui n'accusait pas le destin même, mais toujours "quelqu'un":

Qui donc m'a conduite ici?
Il y a certainement quelqu'un
Qui a soufflé sur mes pas

Le désarroi était ramené à des dimensions terrestres et charnelles.

Il faut en arriver à Saint-Denis Garneau pour que le problème central de notre mauvais accord avec le monde s'exprime naturellement par une angoisse métaphysique. Un conte paru dans *Esprit* (1) a pu être assimilé à Kafka, bien qu'il ne s'agisse probablement pas d'une influence. La publication prochaine du *Journal* de Garneau permettra seule de saisir l'entière portée de l'oeuvre, ainsi que le laisse soupçonner la Préface de Robert Elie aux *Poésies complètes*. Le seul recueil publié par Saint-Denys Garneau durant sa vie fut accueilli par le silence ou l'incompréhension (2). Ces "pa-

---

(3) On ne peut revenir sur l'analyse aiguë et définitive qu'en ont faite Pierre Emmanuel, dans la Préface du *Tombeau des Rois*, et Albert Béguin, dans une causerie prononcée à Radio-Canada (*Revue des Arts et des Lettres*) et reproduite dans *Le Devoir* du samedi 3 octobre 1953. — Au moment de la publication, Gilles Marcotte écrivait déjà: "La poésie à cette hauteur est plus qu'un art; c'est une leçon de morale" (*Le Devoir*, samedi 9 mai 1953).

(4) Et de toute façon, nous étions apparemment mal préparés à comprendre cette oeuvre, comme en témoignent certaines critiques parues à l'époque de la publication du *Torrent*: "Le plus grave (........) c'est que les personnages de Mademoiselle Hébert ne sont pas de notre terroir et appartiennent, par la tristesse de leur destin, aux absurdités existentialistes" (Bertrand Lombard, dans *La Revue de l'Université Laval*, Janvier 1951).

(1) En septembre 1953: *Le Mauvais pauvre*, par Saint-Denys Garneau.

(2) Roger Duhamel publia une recension très favorable dans *L'Action nationale*. Mais à côté de cela Albert Pelletier définit l'oeuvre comme: "une enfilade de mots sans suite, sans grammaire, sans rythme, où l'idée vagit dans l'informe et ne parvient pas à s'exprimer"; le même critique parle d' "artifices puérils, déplaisants" et conseille au poète d' "ordonner son inspiration selon les règles classiques, pour lui donner une puissance qui demeure"; il faut croire qu'à ce moment le vers libre devait paraître chez nous d'une audace folle, puisque la moitié de cette critique s'applique à le vitupérer (*Les Idées*, avril, 1937, vol IV, No 4).

roles belles et graves" (3) passèrent au-dessus des têtes comme des ultra-sons.

Il y a beaucoup plus de gens pour louer Saint-Denys Garneau que pour le lire sans doute. Sa crise précède de vingt ou trente ans notre sensibilité collective aux questions éternelles. Et son style, dont le dépouillement atteint à la sécheresse n'a pas l'éclat plastique que revêt tout naturellement l'oeuvre d'Anne Hébert, du moins dans les poèmes.

Puisqu'il est trop tôt pour parler de Garneau, on peut, en terminant, se demander pourquoi nous avons si peu d'oeuvres où transparaisse une attitude personnelle de vie, ou simplement quelque préoccupation spirituelle, éthique ou métaphysique. L'une des causes en est la tradition littéraire elle-même, pour qui ces courants sont assez récents. Il s'y ajoute peut-être des causes locales. Les vérités thomistes, enseignées aux collégiens de façon assez dogmatique, — sans point de comparaison avec d'autres philosophies, même chrétiennes et catholiques, — ne les détourneraient-elles pas de toute recherche personnelle dans le domaine de la pensée comme de quelque tentative insurrectionnelle? Ne les décourageraient-elles pas aussi, tout simplement, d'adapter de façon vivante à leur monde intérieur les grandes vérités thomistes elles-mêmes. La vérité n'est-elle pas trop considérée parmi nous comme une masse toute faite où l'on n'a qu'à prendre, le jour où l'on s'y intéresse? Un certain dogmatisme dans toutes les matières de l'enseignement ne nuit-il pas aussi à la vitalité même de l'esprit, à ses pouvoirs de création et d'invention? Est-ce tout à fait un hasard si trois de nos écrivains les plus productifs sont précisément des êtres qui n'ont pas subi ces moules scolaires, qui ont dû découvrir eux-mêmes leur propre perspective du monde?

On peut tout au moins se poser ces questions.

Jeanne LAPOINTE

— Janvier-février 1954

---

(3) **Préface de Robert Elie aux *Poésies complètes* de Saint-Denys Garneau.**

Dissidence

Québec, le 11 février 1954.

Mademoiselle Jeanne Lapointe,
Professeur à la Faculté des Lettres,
Université Laval,
Québec.

Ma chère Jeanne,

Je devais vous répondre plus tôt; mais je n'ai eu que ces jours-ci le loisir de lire, à tête un peu reposée, votre étude.

— Vous m'y traitez bien; je vous en remercie. Il y a, il y aura toujours de bons et sincères sentiments d'amitié entre nous, encore que, vous lisant, j'aie l'impression que bien des choses, hélas, nous séparent.

Votre attitude intellectuelle en face de quelques-uns d'entre les plus graves de nos problèmes de culture, n'est pas la mienne; et ce qui m'afflige, c'est que le doyen des lettres de Laval devra se résigner à combattre certaines idées qui affleurent, ça et là, dans votre article.

Oh! vous comprendrez que cela m'est dur; et que, plus que jamais, je regrette le cher temps où, parmi les humbles et les petits, je me sentais à mon aise beaucoup plus que maintenant.

Ne trouvez-vous pas que ce soi-disant monde des "évolués" est un monde plutôt rétrograde, en ce sens qu'il retourne vers toutes les vieilles erreurs du passé? Les formes nouvelles qu'il prend, les faux airs de jeunesse qu'il se donne ne font point prendre le change. A l'heure où les civilisations sont menacées par les plus néfastes idéologies, des intellectuels de chez nous n'ont qu'indulgence et sourire pour les écrivains et les livres qui les propagent; ils regrettent, semble-t-il, les climats où ces oeuvres sévissent; ils oublient les malheurs et les erreurs dont elles sont issues; ils ne prévoient pas les misères qu'elles préparent.

Les uns se séparent de la nature à laquelle, bon gré, mal gré, il faudra toujours revenir parce qu'elle est la source de toute jeunesse; les autres, sous prétexte d'émancipation, vagabondent parmi de vieilles théories religieuses, politiques, sociales, littéraires engendrées par les concupiscences et l'orgueil de la vie.

Il en est qui refusent le **temps (le tempus acceptabile,** dont parle l'Ecriture), pour s'évader vers des absolus artificiels. Ils ont l'esprit et le coeur en révolte contre les conditions de lieux et de temps où Dieu nous a placés; ils s'égarent en des métaphysiques fumeuses, en des universalismes — assez confortables, d'ailleurs — où la pensée, séparée du concret et de l'immédiat, n'a plus d'autres règles que son propre plaisir.

On voit même des incroyants se payer le luxe d'être férocement jansénistes.

Vous savez ces choses; permettez-moi, néanmoins, de vous dire mes inquiétudes. Vous les comprendrez un jour. Je suis et veux demeurer, **coûte que coûte,** un homme du pays, de mon pays. J'ai pu, grâce à certains contacts, à certaines expériences, comprendre un peu ce qu'il a coûté, ce pays. J'ai le culte de la tradition, j'entends, le respect, l'amour de la sainte tradition sans laquelle nous serions semblables à **ces nuées agitées par les vents,** dont parle l'Apôtre. Je ne refuse pas, pour autant, l'avenir. Mais dans cette marche en avant de notre civilisation — marche lente et laborieuse — je crois que nous devons partir de ce qu'il y a de meilleur et de plus solide dans le passé. Je ne suis pas un retardataire. J'ai à coeur autant que quiconque le progrès de nos lettres, la liberté et le succès de nos écrivains. Je ne concède pas à l'oeuvre d'art la faculté de se séparer d'un sain et authentique réalisme. Je vois même dans la réalité ambiante et quotidienne — celle des villes autant que celle des campagnes — la source même et les conditions de toute vraie poésie.

J'abhorre, dans l'ordre de la nature, les conformismes aveugles qu'ils soient de droite ou de gauche (car, il en est, à gauche et qui ne sont pas les moins féroces). Aussi, je pense que la critique est bonne, quand son jugement s'appuie sur des principes véritables et éprouvés. Elle fait du bien quand elle a l'amour du bien — elle éclaire, corrige, redresse, ramène. Elle a contre les vénalités présentes, contre les engouements, contre les admirations naïves, contre les applaudissements de commande, contre les erreurs et toutes les choses impures qui menacent l'artiste et son art, elle a, dis-je, un grand rôle salutaire à jouer dans la Cité!

Je crois, dans une Faculté comme la nôtre, à la nécessité d'un enseignement basé sur une doctrine philosophique sûre et profonde et large, et qui, pour être solidement appuyée sur les grandes autorités de la raison et de la foi, n'en rejette pas, pour autant, sans examen, les oeuvres et les hommes d'aujourd'hui.

D'autre part, si j'estime que nous devons nous appliquer à maintenir la culture française intégrale, je soutiens et je soutiendrai toujours avec la plus grande énergie, que tous ces biens vers lesquels nous essayons d'entraîner nos jeunes: peuple, traditions, nature, patrie, sont les seuls qui soient capables de corriger les abus et les dangers d'un vain exotisme et de ce que j'appelle **le livresque,** livresque particulièrement à craindre chez nous parce qu'il n'est point contrebalancé par des oeuvres fortes et exemplaires.

(....)

Je ne discute pas les jugements que vous portez sur nos auteurs. Mais lorsque vous en venez aux causes de notre "infantilisme littéraire", je trouve que votre diagnostic est court. Il s'inspire, mais exprimé avec finesse et même certaine hésitation, de celui d'une école qui ne veut résolument plus voir dans notre retard intellectuel que déformation du patriotisme, qu'abus surtout du cléricalisme.

Un esprit comme le vôtre se devait, il me semble, de ne toucher qu'avec la plus grande circonspection à des valeurs: sentiments naturels, culte de la famille, philosophie traditionnelle, qui constituent des biens fondamentaux.

En tout cas, ma chère Jeanne, vous avez agrandi le champ de mes inquiétudes.

(....)

Ce que je vous demande en terminant c'est de prier pour moi; ce que je voudrais que nous cherchions ensemble à la Faculté, c'est avec humilité et patience la vérité et le bien des âmes. Et tout le reste est...

Je compte sur votre amitié compréhensive, même si je dois vous dire des choses qui répugnent à la mienne.

Tout fraternellement vôtre in Xto,

Félix-Antoine SAVARD, prêtre
Doyen de la Faculté des Lettres.

Les évolutions de la mentalité au Canada français

Maintenant que je vois le Canada français de loin, tel qu'en lui-même,... du point de vue de Sirius, si l'on veut, je voudrais esquisser les évolutions de la prise de conscience nationale et de la mentalité actuelle dans ce pays où les influences internes et externes ont produit des transformations dont les aboutissants sont encore imprévisibles.

Si l'on remonte aux pionniers de la colonisation française, on trouve d'abord des Français qui cherchent à s'adapter à un nouvel habitat. Chez eux, se développe un esprit d'initiative et d'aventure, qui est en partie conditionné par les espaces immenses et vierges auxquels ils doivent s'ajuster, pour vivre et pour se perpétuer, pour satisfaire aussi leur instinct de conquérants.

Vers la fin de la Nouvelle-France, une prise de conscience spécifiquement canadienne s'affirme, non seulement dans les élites, comme chez Vaudreuil, contre Montcalm, mais dans le peuple. Les miliciens de l'armée de Montcalm étaient déjà des Canadiens. Cette prise de conscience d'alors fut d'ailleurs un phénomène de la vie de tous les jours et n'apparaît pas uniquement dans les relations entre militaires réguliers et miliciens. La vie de tous les jours de ce peuple de paysans, qui prend à l'occasion les armes, — n'est plus celle d'un paysan de France; elle est celle d'un **habitant** du Canada.

Qu'on relise les **Mémoires** de Gaspé, les **Anciens Canadiens** et autres écrits qui font allusion à cette époque, on découvrira que, dès 1730, une manière de pensée et de vivre à la canadienne existe déjà. La vie rude s'encadre de légendes transposées et de fortes coutumes locales. La "chasse-gallerie", les "feux-follets", les "loups garous", les "épluchettes de blé d'inde", les "corvées" etc... sont autre chose alors que du folklore littéraire exploité dans la suite; c'est le fond d'une vie paysanne autonome et en partie autochtone.

Dans les premières années (dans les cent premières années) de la Domination britannique, la vie paysanne de chez nous s'affirme et s'intensifie sans modifications substantielles.

Les us et coutumes qui s'enracinent ont plus d'importance que les occasionnelles discussions politiques et que l'insurrection de 1837. Un peuple nouveau est né, avec sa physionomie propre, un peuple robuste dont toute la force réside dans la terre, qu'il cultive assez mal, mais qu'il possède avec fierté. C'est la période de l'enracinement, après celle de la conquête.

Avec la naissance des villes (longtemps la ville de Québec fut la seule ville canadienne-française au sens strict; Montréal eut une majorité de langue anglaise jusque vers 1850) une évolution se dessina dans la mentalité de notre peuple. Le surplus de la population paysanne s'établit dans les villes et commença à s'initier à la vie citadine. Cette initiative avait déjà donné des résultats substantiels en 1900. L'ouvrier canadien français, en tant que membre d'une classe sociale embryonnaire, date de cette époque.

C'est vers 1910 que notre mentalité actuelle commença à poindre. Cette mentalité, je voudrais longuement l'analyser, avec ses origines et ses aboutissements possibles.

■ ■ ■

En 1910, on est en pleine ferveur bourassiste (je n'ose dire **nationaliste**; plus tard on comprendra que Bourassa ne fut jamais un **pur**), on est à la naissance d'une prise de conscience de la nation canadienne-française. Elle sort d'une enfance laborieuse pour tomber dans une adolescence difficile. Notre crise d'adolescence, que je veux analyser, fut longue et pénible. A l'aurore d'une sorte de maturité, la nation canadienne-française a le devoir de se demander comment elle a employé son adolescence. Ne l'a-t-elle pas beauvoup galvaudée? Des influences extérieures à elle ne lui ont-elles pas beaucoup nui? Enfin, nous verrons bien.

Les hommes de ma génération se trouvaient, étant enfants, pris dans un double réseau d'influence: le mouvement nationaliste, dont l'abbé Groulx devint bientôt le chef incontestable, l'unique chef en somme, et le mouvement que j'appellerais des politiciens. Notre peuple, même celui des campagnes, s'intéressait en effet à la politique de cette époque avec une ferveur, une chaleur qui sont complètement disparues à ma connaissance. On était **rouge** ou **bleu** (libéral ou conservateur); sans savoir trop pourquoi, sans remonter ni à Lafontaine, ni à Papineau, ni à Mackenzie. On était d'un parti, parce que c'était une **jeune** tradition familiale, qu'on croyait d'ailleurs fort ancienne. On était partisan parce qu'à la fois enthousiaste et peu instruit.

Les libéraux étaient plus populaires, surtout parce que Laurier avait plus de panache que Borden et surtout aussi parce

pour la première fois, nous présidions, grâce à lui, au Canada total.

Or, sauf dans les villes importantes, le mouvement nationaliste de cette époque éveillait peu d'échos. Les campagnes et les petites villes étaient lentes à se mettre en branle. Seuls les journaux pouvaient les **travailler**. Or, on était fidèle, de père en fils, à son journal. Je me souviens qu'un oncle à moi, dans le Bas Saint-Laurent, se singularisait fort en recevant à cette époque **Le Devoir** à son aurore.

▪ ▪ ▪

Le mouvement libéral eût pu devenir un mouvement national. Par malheur, le clergé, grosse puissance d'alors et d'aujourd'hui, le boudait. On croyait découvrir du libéralisme de mauvais aloi chez les prédécesseurs de Laurier, chez Laurier lui-même, chez quelques-uns de ses collaborateurs.

Ces forces divergentes: la fierté populaire d'avoir un premier ministre canadien-français et les exigences de l'orthodoxie catholique empêchèrent le parti libéral d'alors de devenir un véritable parti national. N'oublions pas les erreurs de Laurier et de ses lieutenants dans les affaires de l'ouest. Notre peuple commença à lâcher parce que ses chefs lâchaient par trop de lest.

L'échec de Bourassa comme homme politique, plutôt comme chef politique, fit glisser du plan politique au plan culturel les efforts d'éclosion de l'âme nationale. La formation d'une pensée spécifiquement canadienne, à la manière actuelle, s'exprime à mon avis de 1910 à 1940.

▪ ▪ ▪

Ici, il y aurait beaucoup à dire à la fois. Parlons d'abord de l'évolution du peuple. Le paysan bouge peu d'abord. Il reste plus ou moins fidèle aux traditions ancestrales, il demeure, un bon moment encore, un **"Ancien Canadien"**. Le peuple des villes, qui est issu en grande partie de celui des campagnes, se déracine peu à peu. Il se prolétarise aussi. Il perd de sa fierté paysanne. Il produit des bourgeois, beaucoup de néo-bourgeois. Les premières déviations devaient venir de là. Dans le même temps, le groupe paysan continue de produire lui aussi des élites, beaucoup de clercs et beaucoup de bourgeois. La naissance de notre bourgeoisie, une bourgeoisie mal déracinée, qui n'a pas franchi assez lentement toutes les étapes, est, à mon avis du moins, une catastrophe nationale. Je m'explique.

▪ ▪ ▪

Revenons à notre mouvement de libération nationale, entré, à la suite de l'échec de Bourassa, dans la clandestinité des

cercles littéraires, des collèges classiques, des revues spécialisées: l'**Action française**, l'**Action nationale**, etc...

Une cassure se produit, entre nos néo-intellectuels et le peuple réel. Le peuple réel: paysans, ouvriers, employés, commerçants, industriels, voire plusieurs membres des professions libérales, évolue au rythme américain. Il écoute la T.S.F., il s'enrichit en dollars, il perd de sa sobriété, de son austérité paysanne. Il vit (surtout à Montréal) parmi des Canadiens-anglais, qui attachent beaucoup d'importance à l'argent, qui sont, en grande partie, des fils de commerçants. D'autre part, ces concitoyens de langue anglaise louchent vers la république voisine. Il faut d'ailleurs comprendre ce phénomène de l'attraction américaine intense sur la vie de tous les jours du Canadien-anglais. Il s'explique par la communauté de langue et, pour une part, de lois et coutumes. En tout cas l'américanisation s'inaugure dans le pays réel. Pendant ce temps, la ferveur nationaliste d'une élite instruite s'épanouit et s'exacerbe. Il y a bientôt une cassure, souvent dans une même famille, entre celui des frères qui est homme d'affaires et celui qui milite, en tant qu'intellectuel, (éducateur ou professionnel) dans les rangs du nationalisme.

Les partis politiques font tout pour ridiculiser, voire, pour déshonorer le mouvement nationaliste. Celui-ci est fortement prôné dans tous les collèges cléricaux; il n'existe que des collèges cléricaux, à cette époque du moins.

Le prêtre éducateur, convaincu (ce qui est loin d'être complètement faux) que la langue fut, chez nous du moins, gardienne de la foi et mû d'autre part par un légitime désir de fortifier la culture française, qu'il enseigne, devient souvent un propagandiste, parfois fanatique, de la culture canadienne-française. Il ne parle plus d'ailleurs autant de culture française que de culture spécifiquement canadienne-française. Il y a là un trait important à retenir pour les évolutions de l'avenir.

Le régionalisme littéraire, les aspirations séparatistes (de 1930 à 1940) les mouvements politiques néo-nationalistes de la même époque, les sociétés plus ou moins secrètes, plus ou moins virulentes, plus ou moins audacieuses, plus ou moins hypocrites, qui tentent de canaliser les énergies à leur profit ou au profit de l'une ou l'autre des théories nationalistes régnantes, tous ces facteurs et bien d'autres, contribuent à jeter la confusion dans les esprits. De 1930 à 1940, dans les collèges, les universités françaises et beaucoup de journaux et revues, on est farouchement nationaliste, anti-impérialiste, anti-anglais, anti-canadien-anglais. Si on n'est rien de tout cela, c'est qu'on est fils de riche ou qu'on est en relations constantes avec des Canadiens-anglais. Parfois d'ailleurs on oscille d'une position à l'autre, écar-

telé que l'on est par sa famille d'une part, par ses éducateurs d'autre part. On se comporte d'ailleurs comme un peuple d'adolescents souffreteux et exaspérés. Il faut admettre qu'à cette époque surtout, les Anglo-canadiens se montrent particulièrement incompréhensifs. Ils sentent monter contre eux une force sourde, menaçante, peu facile à expliquer (vu les conditions sans cesse améliorées, sur le plan matériel, du destin des Canadiens français) et dont ils ne sauraient prévoir les aboutissants. Ils crient au fanatisme et souvent se montrent eux-mêmes fanatiques.

▪ ▪ ▪

Les Canadiens-anglais sont, eux aussi, de souche récente au point de vue culturel. Ils descendent eux aussi, d'une manière très directe et "parvenue", ou d'agriculteurs peu cultivés ou de petits commerçants. Leurs études universitaires, quand ils en ont fait, sont aussi sommaires que les nôtres. Ils ne comprennent pas cette explosion d'inquiétude chez un peuple qu'ils se sont habitués à considérer comme un groupe de paysans assez statiques; d'ailleurs fort normands et peu expansifs. Ils acceptaient un irrédentisme bourru; ils s'étonnent devant un fanatisme querelleur.

▪ ▪ ▪

Cette explosion soudaine les exaspère; d'autant plus qu'ils ont lâché du lest. Je fus, à un moment du moins, (avec **Leur Inquiétude, Le Beau risque, Pour un ordre personnaliste, Nous ferons l'avenir**) un des chefs nationalistes les plus écoutés par les jeunes gens de cette époque. Si je m'efforçai toujours de ne pas être fanatique et de voir juste, j'avoue que j'eus à certains moments des oeillères. Je ne me rendis pas toujours compte que la politique qui s'imposait était celle de la main tendue à l'égard des Canadiens-anglais. L'ennemi n'était pas là; du moins n'était-il plus là. L'ennemi devenait la civilisation américaine. Il fallait, je crois, tendre la main, même refusée, assez longtemps pour qu'elle fut acceptée. Ceci d'ailleurs demeure la solution de l'avenir.

▪ ▪ ▪

Il faut en effet ouvrir tout grand son regard sur une vérité inéluctable: l'impérialisme anglais non seulement n'est plus l'ennemi des aspirations de la nation canadienne-française mais il n'existe plus au Canada. D'une certaine manière, c'est un malheur. Cet impérialisme, tant qu'il a duré, a freiné la démission du peuple canadien-anglais au profit de l'américanisme. Si actuellement le peuple canadien-anglais est en voie de se déraciner complètement, de perdre le sens historique, c'est qu'il a renoncé à la fierté impérialiste. Certes, celle-ci était pour une part une pose, voire une opposition technique par rapport aux attitudes

canadiennes-françaises. Il n'en restait pas moins que les Borden, les Meighen, les Bennett cherchaient vraiment à entraîner le Canada dans le sillage anglais. Or ceci était bienfaisant au point de vue culturel, parce que ceci poussait les Canadiens-anglais vers la culture anglaise d'Angleterre. Si nous sommes Américains par la géographie, nous sommes aussi, au Canada, Anglais et Français par l'histoire. La démission de nos nationalistes (du côté canadien-français) et celle de nos impérialistes (du côté canadien-anglais) nous a fait perdre presque tout sens de l'historique. Nous sommes en train de devenir (ce qui me semble très grave) une colonie économico-culturelle des Etats-Unis.

Ces dernières années, grâce surtout au prestige personnel de M. Louis Saint-Laurent, nous sommes parvenus au titre de puissance mondiale de premier plan dans le domaine politique. Je crois que nous avons perdu (en même temps et pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'autorité personnelle de M. Saint-Laurent) les deux tiers de notre valeur culturelle et de notre autonomie économique.

Le joug anglais, je le crains, nous apparaîtra comme ayant été bien doux dans vingt ans.

■ ■ ■

Mais je me suis juré de tout dire et je reviens de nouveau en arrière. Pour tenter de compléter, par plaques successives, ma synthèse de nos problèmes vitaux. J'en étais au moment des explosions nationalistes canadiennes françaises de 1937. Il y eut en particulier le groupe des Jeunesses Patriotes. Il y eut les premiers pas des différents Mouvements qui avaient pour but l'enrichissement économique des Canadiens-français. Tout ceci m'apparaît de loin, maintenant que j'y réfléchis sans passion (j'y ai été mêlé et je n'en rougis point), comme trop formel, trop littéraire, trop verbal. Il manquait aussi à ces idéaux, en somme relativement terre à terre, le ferment qui crée les grandes passions. J'ose l'écrire: s'il se fut agi à ce moment de royalisme, de socialisme, de communisme, le sort de ces mouvements eût été tout autre. Si presque tous ces efforts louables ont tourné en quenouille, c'est peut-être que les passions qui les épaulaient n'étaient pas assez organiques, pas assez idéalisées. Ces espoirs de libération économico-politique étaient condamnés à mort, d'avance, par ceux-mêmes qui les avaient fait naître, le jour où ceux-ci deviendraient importants au point de vue politique ou économique. Il y avait peu de messianisme dans nos aspirations d'alors. Nous prétendions avoir été beaucoup persécutés par les Anglais et les Canadiens-anglais. En réalité, sauf dans quelques circonstances, nous n'avions été que, plus ou moins maladroitement, brimés.

Le peuple hébreu a une autre résistance que la nôtre, parce qu'il a reçu d'autres coups que les nôtres. En 1937, nous nous croyions d'authentiques révolutionnaires; nous étions de déplorables tendrons.

Parmi nous toutefois, il y avait quelques durs, quelques hommes forts. L'abbé Groulx — c'est le temps d'insister sur son rôle — en était un. Il l'est toujours. Ce grand vieillard n'a été compris que de peu de gens. Je crois avoir toujours été un de ses authentiques, je ne dirais pas disciples, mais continuateurs.

Comme lui j'appartiens, par ma mère du moins, à une vieille souche terrienne. Comme lui j'ai senti la grandeur du destin possible de cette **Province de France** enracinée en Amérique. Ce n'est que le jour où j'ai compris que la majorité ne voulait plus d'une **Province de France** que je suis parti.

Mais comment ce renoncement à la France chez les Canadiens-français, parallèlement au renoncement à l'Angleterre des Canadiens-anglais s'est-il produit?

En ce qui concerne les Canadiens-français, revenons au rôle de l'abbé Groulx! Loin de moi la pensée de croire ce grand ami de la France capable d'avoir détourné consciemment de la Mère Patrie les esprits et les coeurs de ses concitoyens! Toutefois l'abbé Groulx a eu des disciples. Je sais ce que c'est que d'avoir des disciples; j'en ai eu moi-même. Beaucoup de disciples de l'abbé Groulx ont forcé, sollicité sa pensée, transformé son message. Par exemple, il ne fut jamais anti-Canadien-anglais. On en a fait l'étendard de l'opposition à ce qu'on a appelé la **"bonne entente"**. Il faut dire que ce malentendu vient autant du Canada-anglais que du Canada-français. On a cru qu'un anti-impérialiste anglais était nécessairement un anti-Canadien-anglais. Or l'abbé Groulx fut, à ma connaissance du moins, toujours un partisan de la **bonne entente...** bi-latérale. Je le fus moi aussi et je le demeure.

D'autre part, les disciples de l'abbé Groulx, les moins intelligents — ils furent trop nombreux hélas! — crurent comprendre que son acharnement à défendre "notre petit groupe" (je n'ai jamais aimé cette formule) signifiait qu'il préférait le "petit peuple" à la France. Certes il le préférait sur le plan affectif, puisque c'était le sien; mais sur le plan culturel, il a toujours prôné la nécessité absolue de l'influence française. De là sont venus maints malentendus. D'ailleurs ces malentendus ne se réfèrent à l'abbé Groulx qu'en manière d'excuse. Comme, peu à peu, le peuple Canadien français a contracté un complexe de parent pauvre vis-à-vis de la France, il juge bon de trouver dans la pensée de certains de ses chefs nationaux (souvent même s'il les ignore ou les méprise) une justification de son at-

titude. L'abbé Groulx a loué l'aspect vieille France de certaines de nos coutumes. Donc, il est un contemteur de la France actuelle. Donc il est un ennemi du Canada de langue anglaise. On admettra que cette logique n'est pas des plus sûres.

Enfin, il faut bien le redire, plusieurs disciples peu compréhensifs de l'abbé Groulx se sont voués sottement au culte d'une France disparue au détriment de la France réelle et actuelle. Ils ont loué avec immodération les vertus d'autrefois (qui s'accompagnaient de quelques vices) et se sont acharnés contre les vices de la France d'aujourd'hui (qui s'accommodent de quelques vertus). Tout cela, de concert avec l'américanisation croissante de la vie de tous les jours avec l'enrichissement trop rapide de gens d'origine modeste a contribué à éloigner, au moins temporairement, l'âme canadienne-française de ses vraies sources, à la situer en porte-à-faux, dans une ambiance de moins en moins française et de plus en plus américaine.

Il est délicat, quand on écrit pour le Canada-français, de parler du rôle du clergé; mais il faut y venir. Là réside (oh paradoxe!) une des causes de notre perte de vitesse dans le domaine spirituel et culturel. Notre clergé est en grande partie issu des souches paysannes. Il est assez solidement instruit en latin et en philosophie scolastique; mais il manque beaucoup de culture générale. Il nous a assuré la survivance. C'est lui qui a fondé les premières grandes écoles et les universités. Il paralyse un peu, beaucoup, la vie; parce qu'il est trop statique, (d'un robuste et résolu statisme paysan), parce qu'il est peu travailleur dans le domaine de l'esprit et, ces dernières années du moins, dans le domaine même du travail apostolique. Nous avons un clergé conservateur; or c'est lui qui dirige une nation jeune, une nation qui se cherche, qui aurait besoin de dynamisme. Ce clergé se préoccupe de sauvegarder ses assises actuelles, dont quelques-unes ne sont pas purement spirituelles; il songe moins à la sauvegarde à longue portée de tout le patrimoine spirituel d'une nation de quatre millions d'âmes. Le clergé en effet, au Canada-français, n'a pas seulement un rôle spirituel, il a un rôle culturel. C'est lui qui préside, de près ou de loin, à l'éducation nationale de 99% des Canadiens-français.

Menacés que nous sommes par le matérialisme américain, il nous faut au plus tôt un clergé dynamique, détaché des biens de la terre, généreux et ardent, comme le clergé français actuel. Notre clergé est le dernier rempart contre l'américanisme; mais un rempart ne suffit pas. C'est, qu'on me pardonne l'expression, des avions à réaction qu'il nous faut dans le domaine spirituel. La meilleure défensive n'est-elle pas l'offensive?

▪ ▪ ▪

Il est temps de dresser le bilan actuel, en 1954, de ce qu'est devenu l'ensemble des valeurs qui constituaient la vitalité de la nation canadienne-française. Un retour en arrière s'impose une fois de plus.

Les divers mouvements nationalistes, qui ont tour à tour avorté sur le plan politique, me semblent de moins en moins présents à l'esprit des électeurs actuels. Ceux-ci votent pour l'Union Nationale, dans le domaine provincial; pour M. Louis Saint-Laurent dans le domaine fédéral.

M. Duplessis, qui a supplanté M. Gouin, évincé M. Laurendeau et autres, préside, en tant que premier ministre de la Province de Québec, aux destinées des quatre-cinquièmes de la nation canadienne-française. Il n'est pas un "berger" sans envergure, loin de là. Par malheur, ses ambitions sont surtout personnelles: le pouvoir à garder (parce qu'il aime le pouvoir et qu'il se croit le plus apte à l'exercer; ce en quoi il a peut-être raison), l'expansion économique de la Provinnce, au profit de ses supporteurs politiques et aussi par besoin d'activité. M. Duplessis, par malheur, ne se rend pas compte, non plus que le clergé canadien, d'une force nouvelle qui est née au coeur de la nation; la force ouvrière. Ce facteur nouveau, — il date de vingt-cinq ans en tant que classe et de dix ou quinze ans en tant que classe consciente, — prépare des lendemains encore imprévisibles à toute la nation. La majorité ouvrière — il s'agit maintenant d'une majorité — est loin d'être favorisée, **au point de vue social,** en Amérique, comme elle l'est en Europe. Elle a tendance à rechigner. Vienne une crise économique, elle aura peut-être le goût de s'insurger. Qu'adviendra-t-il? Quelle attitude prendront ces ouvriers? Ils n'ont pas encore de grands chefs. Ils en auront peut-être un jour. Une révision des valeurs viendra certes de là, un jour ou l'autre. Le journal **Le Devoir** l'a bien compris, qui, de journal nationaliste, est devenu en somme l'organe d'avant-garde des aspirations sociales canadiennes. Ce fait est fort caractéristique et fort important. Il a d'autre part l'avantage de placer, pour la première fois, le groupe canadien-français à la tête des aspirations les plus dynamiques de la nation. Avec la nouvelle orientation du **Devoir,** le problème social est mis à l'ordre du jour comme premier point, pour la première fois, par un quotidien canadien. Nous sommes enfin, de réactionnaires, devenus gens d'avant-garde. C'est le grand mérite du **Devoir** actuel. Par contre, ce journal n'a plus la même portée culturelle, la même valeur de symbole national qu'il eut jadis.

■ ■ ■

Et ceci m'amène à parler des évolutions de notre littérature. C'est dans ce domaine, je l'avoue, que je me sens devenir

le plus étranger à mon pays (maintenant que je l'ai quitté depuis sept ou huit ans). Jadis, la littérature canadienne-française (jusque vers 1900) était une littérature spontanément régionale, avec quelques élans vers l'universalisme. Dans la suite, après une explosion d'universalisme pur, au temps de Nelligan et de Paul Morin par exemple, elle a passé par une période de régionalisme volontaire et appliqué à la suite des thèses de Mgr Camille Roy et autres). Plus tard, elle a atteint une période de maturité, qui dure encore, mais d'une manière sous-jacente (avec Desrochers, Grandbois, Ringuet, Gustave Lamarche, Saint-Denys Garneau, Rina Lasnier, Pierre Baillargeon, Anne Hébert et autres). Tout dernièrement, elle s'est orientée vers un naturalisme qui me semble étroit et dont les tenants écrivent d'ailleurs fort mal. Enfin, avec les derniers-nés de nos lettres, je me vois en présence d'un prolongement de ce qu'il y a de moins fort et de moins bien écrit dans la production française actuelle.

Nos bons écrivains, — il en existe, — sont mis de côté au profit de quelques oeuvres exsangues, sans inspiration et sans vie. Ainsi le veut le snobisme littéraire canadien-français actuel. Ceci dépend d'ailleurs de la disparition de la scène littéraire de la plupart de ceux d'entre nous qui avaient ou qui ont encore du sens critique. Nous n'avons plus de critiques littéraires valables (depuis la disparition de Pelletier, Brunet, Asselin, Barbeau et autres).

Cette conjonction de la médiocrité politique et de la médiocrité intellectuelle (mises à la mode ou imposées plus ou moins sourdement) vient s'ajouter au malaise social grandissant, à l'affaissement de la vie spirituelle, à une notable baisse dans le niveau de l'instruction et de l'éducation. Je reviendrai plus loin sur ce point. En tout cas, jamais dans notre histoire, notre vie ne fut plus exsangue, notre jeunesse moins dynamique, nos inquiétudes moins vivaces. Nous passons par une période de nuit des sens et de l'esprit. J'espère que nous en sortirons.

■ ■ ■

J'ai dit plus haut, — il faut que je l'explique, — que le niveau de notre éducation et de notre instruction est à la baisse. Je constate ce fait par nombre d'étudiants canadiens-français que je continue à rencontrer à Paris. Je le constate aussi par la diminution de la qualité de nos journaux et revues. J'attribue cet affaiblissement de notre culture à notre **éloignement progressif** de la France. Phénomène paradoxal: au siècle où tout semble se rapprocher, au siècle de la négation des distances, nous nous éloignons de plus en plus des sources françaises de notre civilisation. Nous évitons de plus en plus d'envoyer de jeunes clercs se former en France à la carrière de l'enseignement. Nous

croyons que nos écoles normales (supérieures, si l'on veut) peuvent remplacer le séjour aux sources. Or, dans ces écoles, rien ne manque sauf l'essentiel: la richesse du vocabulaire, la culture générale des professeurs. Nous avons fermé les écluses. Nous ne voulons plus de flot purificateur. Nous refusons tout courant d'air. Il manque à nos futurs professeurs d'avoir vécu dans un climat de culture. Les vieux humanistes, formés en France, à la française, disparaissent et ne sont pas remplacés. Puis certain de nos éducateurs et écrivains se permettent d'écrire et de dire des choses aussi fantaisistes que celle-ci: "Dorénavant nous nous suffisons à nous-mêmes; nous n'avons plus besoin de la France."

▪ ▪ ▪

Frères ennemis, réconciliés en partie, les Canadiens-français et les Canadiens-anglais devraient comprendre que leur salut historique à longue portée réside en France et en Angleterre. Ce sont de ces deux pays qu'ils ont hérité des traditions qui feront d'eux, s'ils les perdent, des Américains de seconde zone. Le devoir strict des élites des deux groupes est de se tendre la main, franchement, sans grimace: nous avons besoin les uns des autres, si nous voulons demeurer, chacun de notre côté, ce que nous sommes.

Nous devons aussi, au-dessus de toute politique et de tout parti politique, comprendre que le grand effort à accomplir pour sauver l'avenir doit porter sur le plan social. Beaucoup de traits de l'évolution de la mentalité canadienne-française que je viens de décrire sont d'ailleurs applicables à la mentalité canadienne-anglaise.

Partis d'horizons assez différents, les deux groupes ethniques principaux qui constituent notre pays doivent se rejoindre pour une active collaboration sur le plan social. Lâcher du lest capitaliste au profit de l'ouvrier canadien contribuera à l'éloigner et de l'aberration américaine et de l'aberration russe.

▪ ▪ ▪

Quel est donc le problème social particulier au Canada français actuel? C'est un problème de non-sécurité. L'ouvrier canadien en général, canadien-français en particulier, s'il gagne actuellement beaucoup (?) d'argent, sait bien qu'il est à la merci de ses employeurs. Le droit d'association, reconnu en rechignant, surtout dans la Province de Québec, ne se présente pas en Amérique, autant qu'en Europe, comme une garantie solide du lendemain. Les lois sociales canadiennes créées pour la plupart par Mackenzie-King (qui fut un socialiste convaincu sans jamais l'avouer) demeurent embryonnaires. Vienne une crise économique,

la sécurité sociale n'existant guère, l'ouvrier canadien est ruiné; d'autant plus qu'il a adopté trop souvent le mode de vie à l'américaine, qu'il vit pour une part à crédit.

Le malaise ouvrier est plus aigu chez les Canadiens-français, plus nerveux dans leurs réactions, et soumis la plupart du temps au bon plaisir de patrons qui ne parlent pas leur langue. L'ouvrier canadien-anglais, qui travaille beaucoup désormais pour des trusts américains, camouflés ou simplement anonymes, se sent au moins en communauté de langage avec son patron. L'ouvrier canadien-français par contraste se sent de plus en plus à la merci de puissances qui n'ont rien de commun avec lui et qui ne l'utilisent que parce qu'il rend bien. Il se sent plus ou moins méprisé par ses patrons; d'abord comme ouvrier, puis comme ouvrier de coutumes et de langage différents.

Il faut au plus vite que les patrons canadiens se mettent au niveau des patrons européens, dans leurs relations avec les ouvriers. Ceci s'accomplira par la création, en haut lieu politique, de lois sociales plus exhaustives, plus empreintes de sécurité. Combien peu d'ouvriers de chez nous ont droit à une sécurité sociale véritable, à la retraite, aux vacances payées, aux cantines à bas prix ,etc! Nos allocations familiales sont dérisoires; le droit de grève est trop souvent théorique. Cet état de choses est vrai pour tous les ouvriers canadiens. Qu'on ne s'étonne toutefois pas de voir l'ouvrier canadien-français rechigner davantage! Ne se sent-il pas à la merci de patrons qui ne parlent pas sa langue et qui ne se gênent pas toujours pour mépriser, parfois ouvertement, ses coutumes, ses croyances, son caractère particulier?

▪ ▪ ▪

Si nous ne voulons pas perdre toute originalité comme peuple, tant du côté canadien-français que du côté canadien de langue anglaise, il faut au plus tôt, non seulement émanciper nos ouvriers, il faut les instruire. Ils constituent maintenant la majorité de la population canadienne. Notre pays, à mon avis du moins, s'est industrialisé beaucoup trop et surtout beaucoup trop rapidement. Les élites sont beaucoup plus menacées d'isolement dans un pays industriel que dans un pays agricole. Un peuple d'agriculteurs évolue lentement et ne perd pas facilement ses caractéristiques profondes. Le peuple des villes, surtout quand les villes sont toutes neuves, se laisse rapidement tenter par ce que la publicité contemporaine, dans le monde occidental, lui offre comme idéal: le mode de vie à l'américaine; avec tout ce que cela comporte de débraillé, d'hédonisme élémentaire, de démission profonde sur le plan de l'humanisme véritable.

Encadrons au plus vite nos ouvriers, si nous ne voulons pas qu'ils nous vident à la longue de toute originalité nationale!

■ ■ ■

Il y aurait encore beaucoup à dire, pour être tout à fait complet. Restons-en à cette synthèse, que nous résumerons maintenant en quelques phrases. L'âme canadienne en général est en voie de perdition. Les Canadiens de langue anglaise, sauf dans certains centres paysans et dans les petites villes de la Colombie canadienne, des Provinces Maritimes et de l'est de l'Ontario, s'américanisent, s'éloignent de la culture anglaise, cessent d'être britanniques par l'histoire. Je ne parle pas des néo-Canadiens, qui parlent surtout l'anglais et qui habitent en grande partie dans l'ouest. Pour la plupart (près de trois millions), ils sont devenus pratiquement américains, avant même d'avoir eu le temps de naître à une véritable pensée canadienne.

L'âme canadienne-française ne conserve plus guère sa véritable originalité, sa vitalité profonde que chez les deux millions de paysans et de petit villageois de la Province de Québec et de l'Acadie. Ceux-ci constituent le dernier rempart contre l'américanisation, la seule élite authentique, vraiment "résistante".

Quant à notre bourgeoisie, en général d'origine récente, elle s'éloigne de plus en plus de son passé historique français. Seuls, les éducateurs, prêtres, religieux et religieuses enseignants livrent encore le combat pour la survie française. Il ne s'agit d'ailleurs plus d'une survie qui serait en continuité vitale avec la France d'autrefois et celle d'aujourd'hui. Ils cherchent davantage désormais à perpétuer une morne survivance provincialiste (qui est d'ailleurs assurée) plus qu'un véritable épanouissement de vie totale. On croit qu'il est plus opportun de perpétuer au Canadu une sorte de Belgique bourrue qu'une France rayonnante.

■ ■ ■

Les élites des deux groupes ethniques principaux du Canada (le groupe français et le groupe britannique) ont la parole. Toutes deux commencent à voir le grave danger d'un peuple tout entier qui perd son âme. Que l'union sacrée s'accomplisse donc; mais qu'on n'oublie pas de mettre à la base de ses préoccupations: le problème social! Dorénavant, il est la clef de voûte de tout notre édifice national. Il faut éduquer au plus tôt nos ouvriers, au rythme même où nous les émanciperons. Ils constituent le nombre. S'ils s'américanisent totalement, s'ils démissionnent en tant que Canadiens, les élites auront tôt fait fait de devenir des émigrés de l'intérieur. Elles n'auront plus qu'à rentrer en France ou en Angleterre ou à démissionner à leur tour et à devenir des élites à l'américaine.

François HERTEL

Faites vos jeux

Un lecteur nous écrit

Il y a bien longtemps que l'idée d'engager le dialogue avec "Cité Libre" me travaille, elle me poursuivait comme une tentation, cette idée; c'est à cause de sa ténacité et de sa persistance que j'y ai finalement cédé. Un psychanaliste, analysant cette première phrase, y découvrirait des notions de ressentiment, de crainte ou de lutte de conscience latente et refoulée. Pourquoi, en effet, parler de "tentation", d'idée qui travaille et pourquoi écrire que finalement on a cédé? Est-ce une mauvaise pensée que de songer à dialoguer avec "Cité Libre"? En soi non, c'est indifférent, mais l'entreprise est hasardeuse sous bien des rapports. J'ai fortement l'impression qu'écrire "en tribune libre" à un journal quelconque n'est pas la même chose que d'écrire à "Cité Libre". Ici la publicité à retentissement massif est absente, d'autre part, on ne peut écrire nonchalamment, il faut aiguiser sa plume et sa pensée, il faut continuellement tenir ses propos en éveil, on sent qu'on les recevra avec un esprit critique et sérieux, qu'on ne réagira pas par des arguments "ad hominem", qu'on ne sera ni enfantin, ni banal.

Mon dessein n'est pas de porter un jugement de valeur sur l'existence, l'esprit et les positions d'ensemble de "Cité Libre". Qu'on ne se trompe pas, il ne s'agit pas là d'une stratégique mise-en-garde, encore moins d'un retranchement. Je veux faire un effort de sincérité, d'honnêteté et de vérité à l'égal des efforts de votre revue elle-même. Je me propose de critiquer votre *méthode, votre façon d'aborder* l'étude et l'analyse du problème du cléricalisme dans la Province de Québec.

Je ne crois pas, si j'ai bonne mémoire et si j'ai suivi attentivement tous les numéros de "Cité Libre", que vous ayez jamais traité expressément et directement du cléricalisme dans un numéro. Par contre, vous avez certainement indirectement posé le problème, à mon esprit du moins; cela ressort du contexte et des prises de position d'ensemble de "Cité Libre" par rapport à tous les problèmes vitaux et concrets sur lesquels vous avez osé, parfois imprudemment,(1) rendre témoignage. Je fais allusion, en particulier, au cas de l'Alliance des Professeurs de Montréal.

Vous voyez donc que je m'engage sur un terrain ardu et difficile parce que, fondamentalement, il s'agira d'une critique de vos tendances. Les dangers d'erreur sont multiples dans une

---

(1) *Ne me chicanez pas à propos de ce terme. Confessionnellement, c'est-à-dire par le titre de votre revue, vous êtes d'inspiration, décidément imprudents, mais vous le voulez bien.*

telle démarche, vous le savez. Connaissant votre honnêteté (voilà au moins quelque chose qui vous est acquis, pour ma part) je sais à l'avance que mon accent personnel que je veux sincère et vrai, ne vous trompera pas sur mes intentions et que vous comprendrez (sans toutefois les admettre peut-être) les déviations toujours possibles de mes propres jugements de valeur sur vos positions; vous avez sans doute remarqué, par ailleurs, que la première phrase de mon récit vous propose humblement "d'engager le dialogue".

Excusez le ton peut-être un peu académique de ce qui va suivre, mais je suis sincèrement convaincu que nous abordons l'étude de n'importe quel problème avec un esprit, une intelligence chargée de nos tendances natives et affectives. De ce fait, nous mêlons constamment à nos jugements, que nous voulons sincèrement objectifs, et cela presque toujours sans nous en rendre compte exactement, des éléments subjectifs inspirés par notre tempérament et nos expériences personnelles. Pour juger objectivement du problème du cléricalisme, surtout de la situation concrète du cléricalisme dans la Province de Québec, il faut, à mon point de vue, une magnanimité et une pureté de pensée quasi héroïque (j'ouvre donc ainsi la porte à mes propres erreurs). J'ai fortement l'impression que la motivation fondamentale de votre opposition au cléricalisme québecois est plus émotive qu'intellectuelle, en d'autres termes, la grande majorité de votre équipe de rédaction me semble constituée d'intellectuels qui, chacun, ont connu de mauvaises expériences de jeunesse avec quelque membre du clergé, expériences qui ont été imparfaitement sublimées et surnaturalisées. En fait, vous semblez réagir continuellement et transposer, sous le couvert de termes généraux, vos propres ressentiments. Ce qui vous sauve, à mes yeux, c'est que je vous crois capable d'être honnêtement convaincus de vouloir rendre service à vos concitoyens en agissant de la sorte par un apport intellectuel que vous voulez apostolique. Effrontément et cavalièrement, le sachant et le voulant bien, vous ne craignez pas de vous aliéner l'opinion, la sympathie et l'appui du clergé et des bien-pensants par vos prises de position. Sur ce point, il me semble vous voir vous faire un point d'orgueil personnel de vous heurter à une puissance que vous qualifiez de formidable et de toute puissante.

Je suis convaincu qu'en réagissant de la sorte, vous avez tort et vous compromettez définitivement l'efficacité possible de votre rôle. Ce jugement, je le voudrais a-politique et dénué de tout calcul stratégique. Vous aurez peine à me croire, j'ose quand même l'expliquer.

(Si un seul d'entre vous croyait un seul instant que j'écris de tels propos dans le seul but de défendre le clergé, surtout l'autorité ecclésiastique et que, dans l'espoir de voir cette lettre pa-

raître dans "Cité Libre", je veuille ainsi m'attirer des sympathies je vous défends expressément de publier cette lettre).

Je vous concède facilement qu'il existe une forme de cléricalisme dans la Province de Québec, c'est un fatal produit de notre histoire. On vient à peine d'en prendre conscience surtout depuis la croissance de la révolution industrielle et l'avènement des masses populaires à une prise de conscience et à leur propre éveil au sens de leurs responsabilités. Il ne faudrait pas que cette initiale prise de conscience se traduise "a priori" par un réflexe d'opposition, même si spontanément, les circonstances actuelles nous y portent; en agissant de la sorte, on bloque systématiquement et psychologiquement toute discussion possible et constructive.

Il y aurait tellement à écrire sur l'attitude intellectuelle du laïc vis-à-vis le rôle du clergé qu'on en demeure confondu, c'est un sujet d'une telle profondeur qu'on en perçoit à peine au premier abord, toutes les implications. Certes, comme première démarche de l'esprit, il convient de se dégager de toute idée préconçue, disons même de tout préjugé proprement d'ordre religieux, mais ce n'est pas parce que le clergé lui-même considère presqu'uniquement sa fonction comme sacro-sainte qu'il faille, en réaction contre une attitude peut-être un peu intégriste, opposer une fin de non-recevoir à toute incidence sacro-sainte, particulièrement dans l'instauration d'un ordre social plus humain.

Dans le même ordre d'idée, on devrait définitivement mettre de côté cette impression que, lorsqu'on discute avec un représentant de l'autorité ecclésiastique de ce problème du cléricalisme, on engage une bataille d'idées à l'issue de laquelle il y aura en dernier ressort un vainqueur et un vaincu, un qui a raison et un qui a tort. Lorsque nous discutons du rôle du laïc dans l'Eglise il faut bien, à mon sens, bien se mettre à l'esprit, en toute humilité et sincérité, que nous ne pouvons nous attribuer d'office et d'autorité, un rôle précis. C'est à l'Eglise à nous l'attribuer ce rôle, en définitive, cela va de soi. C'est notre devoir essentiel de prier, de réfléchir, de discuter, même d'opposer une attitude qui ne démissionne pas à la première objection d'où qu'elle vienne, mais finalement et en dernière instance, pouvons-nous en ce domaine précis, prétendre imposer nos vues? Je considère donc comme fatale toute rupture de discussion, de rencontre, de dialogue sur ce point, et il appartient toujours au laïc de faire, humblement, les premières démarches pour rétablir les ponts, s'ils se rompent. Enfin, la foi, l'espérance et la charité ne sont pas étrangères et demeurent prépondérantes et définitives dans cette discussion; éliminer cette référence à des vertus morales en tant qu'elles sont inspiratrices d'une attitude respectueuse et pleine de déférence,

c'est sur le plan des principes autant que sur le plan tactique, inviter à la rupture quasi définitive.

Ici se pose tout le problème de l'autorité. Malheureusement, nous sommes lamentablement déformés et surtout mal informés sur ce point. Trop habitués à voir dans toute autorité plus un épouvantail et un frein que quelque chose qui attire et qui épanouit, on se retranche derrière des réflexes enfantins et puérils qui compliquent les rapports au lieu de les simplifier.

Vous avez noté que je me suis gardé de discuter à fond tout le problème; la conception de l'autorité est un aspect extrêmement important du problème du cléricalisme qui mériterait d'être considéré; mais j'ai voulu insister sur une critique de la façon d'aborder non pas le problème mais l'Autorité elle-même.

J'ai voulu également critiquer votre *façon d'aborder* l'analyse et l'étude du problème du cléricalisme. Mon style et mon intervention vous apparaîtront parfois posés sur un ton doctoral sinon dogmatique. Qu'on ne se trompe pas, c'est parce que je vous écris mes convictions et que je suis maladroit, non parce que je *veux* être doctoral et dogmatique.

Sincèrement
Jacques ARCHAMBAULT

Echec à l'intégrisme

Oh Ciel! que de vertus vous me faites haïr!
(Pierre Corneille)

La foi étant en général dans notre province une affaire de charbonnier beaucoup plus qu'une question d'intelligence, le terrain y est tout préparé pour que l'intégrisme y porte ses fruits noirs. La solide ignorance religieuse de notre peuple en fait une proie facile pour tous les fanatismes qui exploitent sa paresseuse et douce crédulité. L'intégrisme en est un. Cette maladie de l'âme est d'autant plus pernicieusement maligne qu'elle se développe dans l'Eglise en empruntant de faux airs de vigueur spirituelle susceptibles de donner le change aux bonnes âmes naïvement prêtes à ne voir dans cette pathologie apostolique autre chose que de sympathiques explosions du feu sacré. Mais l'intégrisme est un vice à la mode et, disait Molière, "tous les vices à la mode passent pour vertus."

Sorte de sous-maccarthysme religieux et social, il est en train de pourrir la liberté des enfants de Dieu en énervant la notion de vérité et en suspectant systématiquement la loyauté des fidèles coupables d'inquiétude spirituelle ou de simple volonté de recherche en matière religieuse. Torquemadas de la théologie et Fouquier-Tinville de l'orthodoxie, les intégristes se croient volontiers les policiers de la vérité — comme qui dirait les fascistes de la foi. Cette gestapo d'archanges matraqueurs s'est pieusement donné la sublime et ingrate mission de patrouiller la bergerie du Bon-Pasteur pour y dépister les moutons rouges ou noirs, les tondre de leur réputation et les désigner à la vindicte de la chrétienté comme des boucs galeux tout pleins de mécréance et porteurs de germes subversifs.

Ils constituent une sorte de franc-maçonnerie catholicoïde groupant tous les cerveaux brulés de notre sainte Eglise, — on n'y peut rien, elle a ses fous elle aussi — en une congrégation d'hytériques toujours à la chasse du gibier hérétique et constamment en mal de croisade contre les méchants, c'est-à-dire ceux qui ne pensent pas comme eux. Ce sont les spécialistes de l'espionnage et de la délation — pour le bon motif... Ils voudraient être les chiens de chasse de la hiérarchie dont ils sont toujours les plats flagonneurs et dont il faut bien dire qu'ils ont quelquefois surpris la bonne foi et conquis la faveur à coups d'encensoir et de tartufferie savamment calculée. L'intégriste a une âme de flic et ne se meut à l'aise que dans l'atmosphère de la conspiration pour Dieu. Comme dirait l'abbé Faydit en un superbe Alexandrin: "Lui qui voit tout en Dieu n'y voit pas qu'il est fou."

La cabale des dévôts existe chez nous. Vous connaissez tous de ces démons de vertu, fidèles enragés et héroïques contempteurs du mal, de ces fouines fielleuses pour qui le dernier mot du catholicisme est de savoir flairer l'hérétique et le clouer au pilori. Un de ceux-là, que vous connaissez sûrement, se prenait pour rien moins que la Jeanne d'Arc du Canada français et se prétendait relié par fil direct avec la 3e personne de la Sainte Trinité dont il exprimait humblement les définitives volontés. On rapporte qu'il aurait même déjà dit à un bon curé — pourtant docteur en choses divines — que le diable l'inspirait parce que ce théologien ne pensait pas comme lui sur un point de méthodologie scientifique. Ce fervent psychopathe a parcouru la Province et semé partout sur son passage un jansénisme mystique auprès duquel la prédication rédemptoriste elle-même est une douceur.

Cette engeance est légion dans notre Province. Le traditionnel autoritarisme qui en général prévaut chez nous en matière religieuse apporte à ces apôtres-détectives un climat idéal à la propagande de leur purisme dogmatique et moral. Donnant toujours dans le sens des tendances actuelles, ils sont moralement sûrs de l'impunité. Et ils en profitent. C'est à qui irait le plus loin dans l'orthodoxomanie et chacun veut être plus catholique que le pape. Car dans les chapelles intégristes, comme dans les cellules de tout mouvement totalitaire qui se respecte, un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure. En effet on est toujours l'hérétique de quelqu'un. Chaque homme a son petit système de pensée, sa petite échelle de valeur, ses propres critères de jugement et, avec cela, son émotivité et ses passions personnelles. Toutes choses qui infléchissent le sens de ses opinions et constituent en somme son orthodoxie à lui. Et alors ceux qui ne pensent pas ou ne sentent pas comme lui sont à ses yeux plus ou moins hérétiques.

Tout cela ne serait que drôle en vérité et une société d'animaux le moindrement raisonnables aurait vite fait de classer les épilepsies de ces énergumènes dans les catégories des délires humains après en avoir joyeusement épuisé le potentiel de ridicule. Mais le fait est que tel n'est pas du tout notre cas. Ces gens-là sont au pouvoir chez nous et ils jouent les Polyeuctes avec la complicité ou la tolérance d'une "turba magna" de bien-pensants. Il faut bien prendre au sérieux même leur déraison puisqu'elle risque gravement de corrompre dans l'esprit des gens le sens de certaines valeurs premières dont la grandeur intrinsèque et l'importance dans la vie humaine exigent qu'on les défende contre le zèle insensé des extrémistes.

Car il ne s'agit rien moins que de savoir quelles sont les véritables exigences de la vérité et de la charité dans une société chrétienne. Je me trompe peut-être — si tel est le cas on le dira sans doute avec les arguments frappants que l'on devine — mais il me semble tout bonnement que les chrétiens authentiques sont des gens pour qui la recherche de la vérité doit être autre chose qu'une occasion de délation et une partie de chasse

à l'hérésie. Je veux bien qu'on tienne à l'orthodoxie, mais est-il nécessaire pour cela de transformer l'Eglise en prison intellectuelle et de faire de l'apostolat une entreprise de police? Que devient alors la liberté des enfants de Dieu? Si l'acte de foi n'est pas un acte libre, s'il est imposé par la peur ou la contrainte sociale, il n'est aux yeux de Dieu qu'une grimace de l'esprit.

Et puis il y a la charité. Comment peut-il y avoir une Eglise catholique là où il n'y a pas la charité? S'il faut reconnaître les disciples du Christ à ce qu'ils s'aiment les uns les autres, que penser alors d'une chrétienté composée d'une part d'inquisiteurs sans cesse préoccupés de dresser des bûchers et, d'autre part, de fidèles traqués n'ayant d'autre alternative que celle du "crois ou crève"? Car c'est bien cela, n'est-ce pas: ou bien vous confessez la foi — si superficielle — de tout le monde ou bien vous êtes voué à la dénonciation publique, à la suspicion de vos maîtres, en tout cas au mépris des hommes de bien. Il n'y a pas de place dans notre société intolérante pour l'homme qui s'interrogerait honnêtement devant la communauté de ses frères sur la vérité de telle ou telle de ses convictions religieuses, qui oserait publier les problèmes de son itinéraire spirituel ou simplement témoigner de la difficulté de croire.

Je dis que des hommes qui ne consentent pas à vivre ensemble dans le respect et l'amitié, même lorsque les séparent des idées différentes sur la vérité, ne sont pas des frères et encore moins des chrétiens. La foi est un don de Dieu et un don gratuit. Celui qui ne l'a pas et qui cherche Dieu, souvent dans les plus atroces douleurs intellectuelles, n'est pas plus indigne de l'amour de ses frères humains que celui qui l'a, cette foi, mais qui la possède souvent comme il possède un veston, sans se poser la moindre question à son sujet. Dieu ne peut avoir voulu que ceux de ses enfants qui cherchent dans une angoissante obscurité le chemin qui mène à Sa lumière méritent l'anathème des autres qui avec une pharisaïque et bien téméraire assurance se proclament ses uniques vrais disciples. Si vous n'avez pas la charité, disait Saint Paul, vous avez beau avoir tout le reste, vous n'avez rien. Et Pie XI continuait, dans son encyclique "Studionem ducem", qu'un dialogue de chrétiens n'est pas un échange de suspicions mais un cheminement fraternel vers la vérité.

Les intégristes sont de tristes chrétiens.

Denis LOUBIER

Flèches de tout bois

Une bonne conscience qui moucharde

Où donc fabrique-t-on les mirlitons et les mouchards? Chaque école de rang a les siens; chaque parti politique, chaque groupe a les siens. Ils naissent comme ça, sécrétés par le milieu; on arrivera peut-être un jour à fabriquer en laboratoire des ersatz de mouchards en dosant judicieusement du complexe d'infériorité, de la volonté de pouvoir, du sadisme et beaucoup de bonne conscience. Le directeur de Notre Temps, mouchard attitré de la réaction canadienne-française, pourrait servir de cobaye pour aider les psychologues à trouver la formule exacte du parfait mou-

chard. Monsieur Richer est le grand justicier, le grand pourfendeur des mécréants modernes. Chaque semaine, il exécute sa demi-douzaine de méchants. Au temps de l'Inquisition, il eût été le grand Accusateur des royaumes d'Espagne, de France et de Navarre; en 1954, il n'est qu'agent de publicité d'une maison d'édition religieuse. Tout se dévalorise. Même la mouchardise. Comme le petit écolier morveux répète sans cesse: "je veux le dire à la maîtresse", monsieur Richer pontifie: "Je vais le dire au Cardinal, je vais le dire à Duplessis, je vais le dire à Saint-Laurent, je vais le dire aux Ligues du Sacré-Coeur". Et il le dit toujours.

C'est ainsi que Maurice Lamontagne, ayant écrit un ouvrage d'économie politique que les réactionnaires eussent aimé plus "patriotique" se voit dénoncer par le pontife. (1) Mais Lamontagne avait posé une colle à notre mouchard. Est-ce à titre de Directeur du département d'Economique de Laval ou à titre de sous-ministre que l'auteur a écrit son volume? Comme disait monsieur Richer la question est de taille. Et il se lamente; ce n'est pas "correct" dit-il, on m'empêche d'exercer mon métier. Chacun sait, en effet, que celui qui veut moucharder honnêtement doit d'abord connaître à qui il doit dénoncer les agissements de ses victimes. Dans le cas de Lamontagne, monsieur Richer ne savait pas s'il devait s'adresser à Lesage, ou à Saint-Laurent ou au Recteur de l'Université Laval. Question angoissante! Le pontife ne prit pas de chance et dénonça Lamontagne aux trois à la fois.

Le moins qu'on puisse dire de la "bonne conscience" de monsieur Richer c'est qu'elle est paradoxale et un peu... fofolle: parce que Lamontagne dit que son livre s'adresse aux honnêtes hommes, monsieur Richer, se croyant tout de suite exclu de cette compagnie, suspecte l'honnêteté de Lamontagne. Parce que le livre de Lamontagne (Fédéralisme canadien) n'a pas eu l'heur de plaire aux défendeurs patentés de la race, monsieur Richer l'accuse de manquer d'objectivité. O mirage des grands mots dont on ne connaît pas le sens! Ce n'est pas un livre comme ceux de monsieur Minville, se plaint l'académicien Léopold. "Où sont les neiges d'antan"? Où sont donc ces bons livres qui sentaient bon la patrie, la race, les traditions, la religion? Où sont ces guides de l'école nationaliste? Non, décidément les jeunes manquent d'objectivité! Il se lamente, le pauvre homme. C'est tout juste s'il ne sort pas de leurs tombes Calixa Lavallée et le juge Routhier.

Allons, monsieur Richer, un peu moins de bonne conscience et un peu plus de conscience! Objectivité n'égale pas duplessisme ni sacristie. Si le livre de Lamontagne sert la thèse centralisatrice ce n'est pas parce qu'il manque d'objectivité, comme vous le dites. Encore une fois, vous passez à côté de la question. Si le livre de Lamontagne pèche, c'est par excès d'objectivité justement; pour étayer sa démonstration, il n'envisage que les faits économiques alors qu'il eût été plus sage de considérer aussi l'aspect subjectif de la question: les sentiments des Canadiens français. C'est là l'aspect polémique de la question; l'aspect économique est objectif. Pour vous, est serein, objectif, large, universitaire, ce qui sert la cause, la bonne cause. Une thèse d'économie politique qui va à l'encontre de vos préjugés ne l'est pas. Fides vous prêterait peut-être un Petit Larousse; consultez les mots objectif et subjectif et n'oubliez pas mouchard.

Henri Beaulieu

---

(1) Voir Notre Temps, 10 juillet 1954.

Essais sur le Québec contemporain

NOTE : L'ouvrage dont il sera ici question a été publié l'automne dernier. La médiocre réception dont il fut l'objet achève de nous renseigner sur le calibre des intellectuels de par chez nous.

Le numéro d'*Esprit* sur le Canada français, et le livre de M. Lamontagne sur le fédéralisme, ont provoqué certains remous dans notre société parce qu'ils heurtaient de front nos passions et nos préjugés sur le cléricalisme et sur l'autonomie. Mais M. Falardeau a commis la bêtise de réunir des *Essais* un peu trop théoriques, et indispensables seulement à *l'intelligence* du Québec contemporain; naturellement le livre fut laissé pour compte.

Cité Libre aurait dû signaler plus tôt cet important ouvrage. Et c'est un peu pour réparer cette omission que je publie un texte prononcé à la Revue des arts et des lettres de Radio-Canada, le 24 novembre 1953. Je n'y ajoute qu'une remarque à l'adresse de la clientèle particulière de *Cité Libre*: le livre des *Essais* se vend maintenant $3.00, plutôt qu'au prix excessif du début.

Le Canada français a longtemps été pourvu de raconteurs pour lui dire quel avait été son passé, et d'orateurs pour prêcher quel devrait être son avenir, cependant que le domaine du présent n'était connu que de quelques visiteurs discrets et solitaires, comme Léon Gérin.

Mais sur le tard, des compilateurs imaginèrent d'envahir ce domaine par cohues, prétendant ennoblir leurs activités indisciplinées et généralement futiles en les couvrant du titre de "sciences sociales". Désormais, il suffisait de dénombrer les taudis à Montréal pour avoir le droit de se dire "économiste". Et quelqu'un se levait-il pour déclarer que ces taudis étaient une plaie sociale qu'il pouvait s'affubler du titre omnibus de sociologue.

Mais ce n'est pas cela, les sciences sociales, et le groupe de Laval vient brillamment de nous le faire savoir. Sous le titre, *Essais sur le Québec contemporain*, M. Jean-Charles Falardeau, directeur du Service se sociologie de la Faculté des sciences sociales de Québec, vient d'éditer aux Presses universitaires Laval un ensemble de travaux, faits en collaboration, et qui étudient les répercussions sociales de l'industrialisation dans la province de Québec.

Ce livre est enthousiasmant. Pour la première fois chez nous, un groupe d'hommes rompus à diverses disciplines scientifiques, s'est appliqué à l'intelligence d'un aspect précis de notre évolution sociale. On ne s'est point penché nostalgiquement sur le présent d'hier; on n'a point inventorié ses ratons laveurs d'aujourd'hui, ni exhorté pieusement pour demain.

Au contraire, on a cherché à comprendre dans le passé ce qu'il renfermait de vital pour ce "maintenant' qu'il a engendré inéluctablement. Et en considérant le présent comme l'histoire qui s'écrirait demain, on nous a fourni des approximations non seulement pour comprendre notre époque, mais pour le guider rationellement vers l'avenir. Chemin faisant, on nous a laissé entrevoir que notre destinée collective serait peut-être assez différente de ce que certaines âmes bien intentionnées avaient appelé notre mission providentielle.

Bref, en cherchant à rattraper l'avance que notre situation réelle a prise sur notre pensée sociale, ce livre commence enfin à nous mettre à jour avec nous-mêmes. En substituant aux "vastes synthèses" intuitives une analyse scientifique des réalités, il nous permettra d'éclairer un peu notre action. Et en considérant l'évolution de notre société québécoise comme un processus cohérent, il place la responsabilité de notre avenir sur chacun de nous; suivant la phrase de M. Falardeau: "Les valeurs de civilisation résident dans le coeur de l'homme individuel et c'est lui qui doit décider l'usage qu'il doit en faire." (p. 256)

La publication d'*Essais sur le Québec contemporain* établit hors de tout doute que le père Georges-Henri Lévesque a fondé une école qui réalise, à un degré rarement atteint chez nous, l'idéal d'une faculté universitaire: plusieurs professeurs, libres et compétents, formant équipe pour réaliser une oeuvre intellectuelle utile à la communauté humaine.

Au demeurant, on aura une idée de l'angle d'ouverture d'esprit de cette équipe si l'on sait qu'elle s'est adjoint, pour exécuter les présentes recherches, des collaborateurs de Montréal, des fonctionnaires d'Ottawa (quelle leçon pour ceux de Québec) et des sociologues américains; et si l'on songe aussi que c'est grâce en somme à cette initiative d'économistes et de sociologues, que la politique, le droit, l'histoire, et la pédagogie apparaissent enfin chez nous comme d'authentiques sciences sociales.

Assurément, il n'est point de livre sans faiblesse; mais puis-je reprocher à celui-ci ses péchés d'omission ou même de commission, quand il s'en confesse lui-même avec une candeur désarmante dans des chapitres auto-critiques très lucides? Je me contente de souhaiter que les responsables du présent volume déjà oeuvrent à en combler les lacunes, en même temps qu'à vérifier certaines hypothèses de travail un peu courtes.

Malgré la composition lâche de certains essais, malgré un bilinguisme qui sent un peu son bon-ententisme, malgré des erreurs typographiques agaçantes, malgré le jargon inoculé dès le premier paragraphe du premier chapitre, *Essais sur le Québec contemporain* est un beau livre.

Pierre E. T.